



**BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI**  
**البنك المركزي الجيبوتي**



**RAPPORT ANNUEL**

**2014**



Banque Centrale de Djibouti



# RAPPORT ANNUEL

2014

# SOMMAIRE

## **PREMIERE PARTIE – L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE**

### **CHAPITRE -I- L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL**

#### **I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL P.13**

- 1-1 LA CROISSANCE MONDIALE
- 1-2 LE COMMERCE INTERNATIONAL
- 1-3 LES MARCHES FINANCIERS
- 1-4 L’INFLATION

#### **II- LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS REGION**

- 2-1 L’ETHIOPIE P.18
- 2-2 L’ÉRYTHREE
- 2-3 LE YEMEN

## **CHAPITRE -II- L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE**

#### **I- LE SECTEUR PRIMAIRE P.20**

- 1-1 L’AGRICULTURE
- 1-2 L’ELEVAGE
- 1-3 LA PECHE

#### **II- LE SECTEUR SECONDAIRE P.23**

- 2-1 L’ENERGIE ELECTRIQUE
- 2-2 L’EAU

#### **III- LE SECTEUR TERTIAIRE P.24**

- 3-1 L’EVOLUTION DES ACTIVITES PORTUAIRES
- 3-2 LE TRANSPORT AERIEN
- 3-3 LE TRANSPORT ROUTIER

## **DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR**

### **CHAPITRE -I- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES**

#### **I- LES RECETTES BUDGETAIRES ET LES DONNS P.29**

1-1 LES RECETTES BUDGETAIRES

1-2 LES DONNS

#### **II- LES DEPENSES TOTALES P.30**

2-1 LES DEPENSES COURANTES

2-2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

#### **III- LE SOLDE BUDGETAIRE P.31**

### **CHAPITRE -II- LA MONNAIE ET LE CREDIT**

#### **I- LA MONNAIE P.32**

1-1 LA MASSE MONETAIRE

1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

#### **II- LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT P.36**

2-1 L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS

2-2 L'EQUILIBRE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN ACTIVITE

#### **III- LES CONCOURS BANCAIRES P.41**

3-1 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DUREE

3-2 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BENEFICIAIRES

3-3 EVOLUTION DU COUT DU CREDIT

### **CHAPITRE -III - LE SECTEUR EXTERIEUR**

#### **I- LA BALANCE DES PAIEMENTS P.44**

1-1 LE COMPTE COURANT

1-2 LA BALANCE COMMERCIALE

1-3 LA BALANCE DES SERVICES

1-4 LA BALANCE DES REVENUS

1-5 LA BALANCE DES TRANSFERTS

1-6 LE COMPTE DU CAPITAL

1-7 LE COMPTE DES OPERATIONS FINANCIERES

#### **II- LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE P.49**

#### **III- LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE P.50**

## **TROISIEME PARTIE – EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER ET ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE**

### **CHAPITRE I- L’EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER P.52**

1-1 LES OPERATEURS DU SECTEUR FINANCIER

1-2 LES REFORMES DU SECTEUR BANCAIRE

### **CHAPITRE II- LES DIFFERENTES ACTIVITES DE LA BANQUE P.57**

2-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2-2 ORGANIGRAMME DE LA BANQUE CENTRALE

2-3 GESTION DU MATERIEL MONETAIRE

2-4 DIFFUSION DES STATISTIQUES MONETAIRES

2-5 ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

2-6 SERVICE DE RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

2-7 SERVICE RELATIONS EXTERIEURES

2-8 SUPERVISION BANCAIRE

# GLOSSAIRE

<b>AID :</b>	Aéroport International de Djibouti
<b>ASEAN :</b>	Association of Southeast Asian Nations (Association des Nations de l'Asie du Sud-Est)
<b>BAD :</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BCD :</b>	Banque Centrale de Djibouti
<b>BMCE :</b>	Banque Marocaine du Commerce Extérieur
<b>BID :</b>	Banque islamique pour le Développement
<b>BRED :</b>	Banque Régionale d'Escompte et de Dépôt
<b>CAF :</b>	Coût Assurance Fret
<b>CE :</b>	Communauté Economique
<b>CEPEC :</b>	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit de Djibouti
<b>COMESA :</b>	Common Market for Eastern and Southern Africa (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
<b>Dollar US :</b>	Dollar Américain
<b>EURL :</b>	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
<b>FDJ :</b>	Franc Djibouti
<b>EDD :</b>	Electricité de Djibouti
<b>FAD :</b>	Fonds Africain de Développement
<b>FADES :</b>	Fonds Arabe de Développement Economique et Social
<b>FOB :</b>	Franco à Bord
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>FSD :</b>	Fonds Saoudien de Développement
<b>IDA :</b>	International Development Association
<b>IDE :</b>	Investissements Directs Etrangers
<b>INDS :</b>	Initiative Nationale pour le Développement Social
<b>IGAD :</b>	Intergovernmental Authority on Development (Autorité Intergouvernementale pour le Développement)
<b>MEFIP :</b>	Ministère de l'économie et des Finances, chargé de l'Industrie et de la Planification
<b>MENAGAFI :</b>	Middle East North Africa Groupement d'Action Financière
<b>Mwh :</b>	Mégawatt heure
<b>M3 :</b>	Mètre cube
<b>OCDE :</b>	Organisation de coopération et de Développement Economiques
<b>ONEAD :</b>	Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti
<b>OPEP :</b>	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>PAID :</b>	Port Autonome International de Djibouti
<b>PEG :</b>	Position Extérieure globale
<b>PIB :</b>	Produit intérieur Brut
<b>SARL :</b>	Société Anonyme à Responsabilité Limitée
<b>TOFE :</b>	Tableau des Opérations Financières de l'Etat
<b>TM :</b>	Tonnes Métriques
<b>TVA :</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UEM :</b>	Union Economique et Monétaire



## PREFACE

En 2014, la croissance mondiale s'est établie modestement à 3,4 %, soit au même niveau qu'en 2013, sous l'effet d'une accélération de la croissance dans les pays avancés et un ralentissement dans les pays émergents et les pays en développement. En dépit de ce fléchissement, les pays émergents et les pays en développement représentaient encore trois quarts de la croissance mondiale en 2014.

Plusieurs forces complexes impactent la croissance et les perspectives de l'économie mondiale. Dans les pays avancés, les perspectives de la production potentielle sont assombries par le vieillissement des populations, l'atonie de l'investissement et la croissance médiocre de la productivité totale des facteurs. Dans le même temps, plusieurs pays avancés et quelques pays émergents font encore face aux séquelles de la crise, avec notamment des écarts de production encore négatifs et un endettement privé et/ou public élevé. Par ailleurs, la baisse des prix du pétrole, qui a bien stimulé la croissance à l'échelle mondiale et dans beaucoup de pays importateurs de pétrole, a pesé sur l'activité dans les pays exportateurs de pétrole.

Sur le plan de l'inflation, l'indice des prix à la consommation s'est stabilisé à 1,4% dans les pays avancés en 2014, tandis qu'il a baissé de 5,9% en 2013 à 5,1% en 2014 dans les pays émergents et en développement.

Dans l'ensemble, l'inflation globale a fléchi du fait de la baisse des prix du pétrole, du recul des prix d'autres produits de base et d'un affaiblissement de la demande dans plusieurs pays qui connaissaient déjà une inflation inférieure aux objectifs.

Après la baisse de 0,9% enregistrée en 2013, la baisse du cours du pétrole s'est poursuivie en 2014 avec un recul de 7,5%, faisant atteindre le prix moyen du baril de brut à 96,25 dollars US. Cette tendance bénéfique pour la croissance mondiale devrait se maintenir pour 2015, selon les prévisions.

Au niveau national, la forte dynamique de croissance observée durant cette décennie se consolide d'année en année, en dépit du contexte économique internationale quelque peu atone. Essentiellement portée par les investissements massifs dans les secteurs porteurs, le dynamisme de la chaîne des transports et le boom dans le secteur de la construction, la croissance du PIB djiboutien s'est établi à 6% en 2014, après avoir atteint 5% en 2013 et 4,8% en 2012. La part des investissements dans le PIB est passée de 40,5% à plus de 44% du PIB entre 2013 et 2014.

En rupture avec la tendance internationale, le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en légère hausse de 3% en 2014, contre une évolution moyenne de 2,5% en 2013. Les fluctuations des prix des produits alimentaires, des boissons et tabac expliquent principalement l'accroissement des prix intérieurs.

Concernant les finances publiques, les dépenses de l'Etat ont atteint 97.172 millions FDJ en 2014, en léger recul de 0,3% par rapport à 2013, alors que les recettes totales se situant à 87.325 millions FDJ, ont affiché un recul prononcé (-9,3%). Dans cette situation, le solde budgétaire sur base ordonnancement a vu son déficit se creuser, atteignant -3,5% du PIB en 2014, contre -0,5% en 2013, année où des revenus exceptionnels procurés par la vente partielle des actions étatiques du PAID avaient contribué à réduire le déficit.

En phase avec la vigueur de l'activité économique nationale, l'accélération de la masse monétaire s'est poursuivie en 2014, avec une progression de 6,5% de l'agrégat M3, contre 6,7% l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la croissance de l'ensemble des crédits à l'économie, tant en direction des entreprises publiques (+65,5%) que du secteur privé (+8,6%).

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire s'étant établis à 179.628 millions FDJ en décembre 2014, contre 182.933 millions FDJ un an auparavant, ont enregistré une légère baisse de 1,8% sur la période. Le taux de couverture de la circulation fiduciaire est descendu à 109,6%, contre 141,8% en 2013.

Orientés essentiellement vers les entreprises privées (70%) et les particuliers (19%), les créances sur l'économie ont augmenté de 8,6%, portant l'encours à 87.468 millions FDJ en décembre 2014, contre 80.570 millions FDJ et 69.702 millions FDJ respectivement en 2013 et en 2012. Bien que leur part reste encore négligeable dans le total des crédits intérieurs, les créances sur les entreprises publiques, atteignant 5.400 millions FDJ en 2014, ont noté une reprise en volume de 2.138 millions FDJ par rapport à 2013. Le fait notable est le désendettement progressif de l'Etat très marqué en 2014 avec une contraction de l'ordre de 34% des engagements publics vis-à-vis du secteur bancaire.

Les ressources drainées par les banques de la place, toutes monnaies et termes confondus, ont, pour leur part continué d'augmenter, s'élevant à 225.265 millions FDJ en 2014 contre 208.250 millions FDJ en 2013, soit une hausse de 8,2%. Cette évolution s'explique par l'accroissement des dépôts issus essentiellement des particuliers (+11,6%) et des entreprises privées (+4,2%).

Caractérisés par l'accroissement des investissements publics/privés et le flux d'importations de biens induits, le déficit du compte des transactions courantes a continué de se creuser, passant de 54.833 millions FDJ en 2013 à 70.118 millions FDJ en 2014, soit une augmentation de près de 28%. Cette aggravation du déficit du compte courant résulte, outre de l'accroissement du déficit de la balance commerciale et du léger recul des excédents des services et des revenus.

Enfin, concernant les activités de la Banque Centrale, notamment en termes d'orientations et d'encadrement du système financier, l'année 2014 a été marquée par la poursuite des projets de réformes et la mise en œuvre avancée d'un vaste chantier de modernisation de l'architecture financière nationale.

S'agissant des réformes initiées, il s'est agi essentiellement : i) une refonte de l'instruction sur la liquidité pour revoir les exigences imposées conformément aux nouveaux standards internationaux de Bâle, ii) un encadrement des placements interbancaires dans le sens d'un meilleur suivi, en termes de risques, des placements bancaires à l'étranger, iii) le renforcement du département de la supervision au sein de la BCD en termes d'effectifs et de capacités, iv) la réactivation de l'association professionnelle des banques, qui a toujours existé mais, dont les activités peu manifestes n'avaient pas suivi l'extension du tissu bancaire.

Les projets de modernisation de l'architecture financière concernent quant à eux : i) la réforme du fichier central des risques bancaires avec l'introduction à terme d'un système élargi d'informations sur les crédits, ii) la modernisation du système national des paiements visant l'introduction de moyens de paiement innovants avec, notamment l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication, iii) la mise sur pied d'un Fonds de garantie partiel des crédits avec pour objectifs d'accroître l'accès au financement des PME/PMI et, partant l'inclusion financière, iv) l'introduction du crédit-bail à Djibouti pour accroître la diversification de l'offre de financement et l'acquisition de biens de production en direction des PME/PMI.

La conduite de ces projets et réformes est vitale pour accompagner et encadrer de manière efficiente le développement soutenu du secteur bancaire à Djibouti durant cette dernière décennie. En effet, l'attractivité et l'essor de notre place financière requièrent en contrepartie que soient assurés en permanence la sécurité et la viabilité des opérateurs et de l'architecture financière.

Contribuant également au rayonnement de la place financière, le Sommet Africain de la Finance Islamique a tenu sa troisième édition en 2014, positionnant ainsi Djibouti comme point d'entrée privilégié de la finance islamique en terre africaine et augurant d'importantes retombées en termes d'investissement et de développement économique.

**Ahmed Osman Ali**

**Gouverneur**



# PREMIERE PARTIE – L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL ET LA SITUATION DE L’ECONOMIE DJIBOUTIENNE

## CHAPITRE -I- L’ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL ET REGIONAL

### I- LE CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

#### 1-1 LA CROISSANCE MONDIALE

En 2014, la croissance mondiale s’est établie modestement à 3,4 %, soit au même niveau qu’en 2013, sous l’effet d’une accélération de la croissance dans les pays avancés par rapport à l’année précédente et un ralentissement dans les pays émergents et les pays en développement. En dépit de ce fléchissement, les pays émergents et les pays en développement représentaient encore trois quarts de la croissance mondiale en 2014.

Plusieurs forces complexes impactent la croissance et les perspectives de l’économie mondiale. Il s’agit de tendances à moyen et à long terme, de chocs mondiaux et de nombreux facteurs propres à certains pays ou à certaines régions :

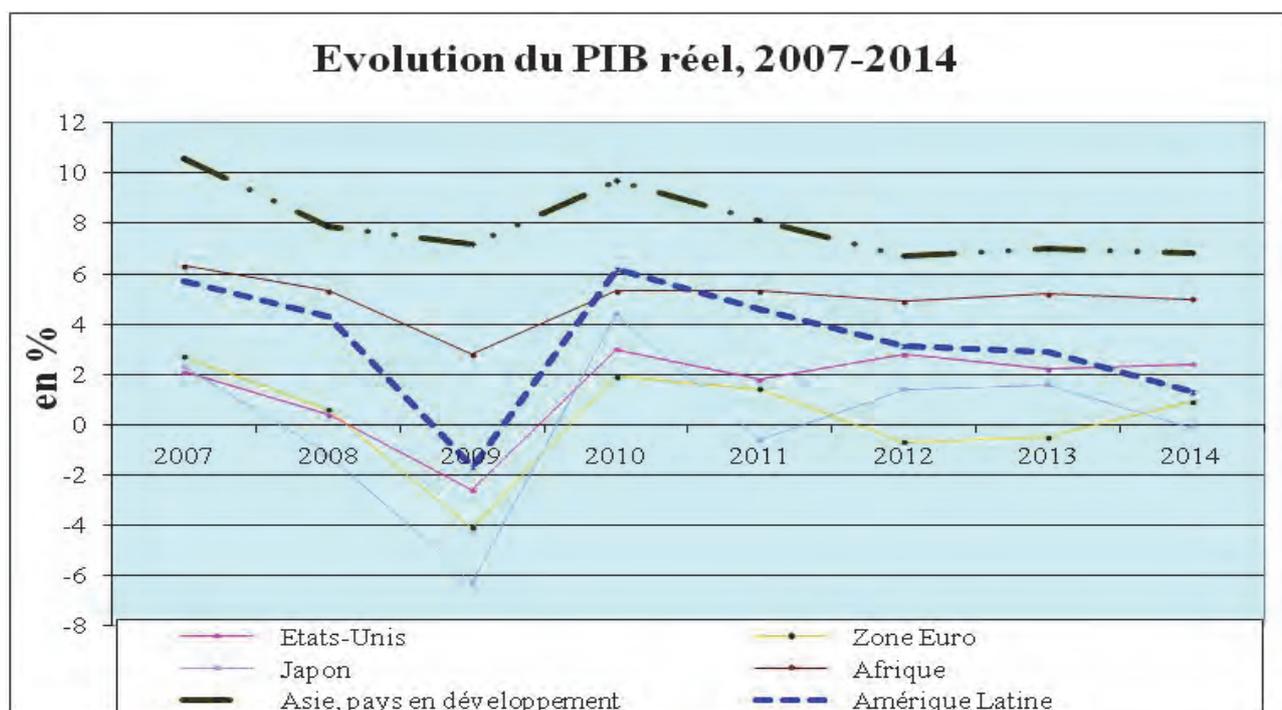
- Dans les pays émergents, les attentes en ce qui concerne les perspectives de croissance à moyen terme se sont dégradées après que la croissance effective a été inférieure aux prévisions au cours des quatre dernières années.
- Dans les pays avancés, les perspectives de la production potentielle sont assombries par le vieillissement des populations, l’atonie de l’investissement et la croissance médiocre de la productivité totale des facteurs. Les anticipations d’une croissance potentielle plus basse pèsent sur l’investissement actuel.
- Plusieurs pays avancés et quelques pays émergents font encore face aux séquelles de la crise, avec notamment des écarts de production encore négatifs et un endettement privé et/ou public élevé.
- Dans la plupart des pays avancés, l’inflation et les anticipations inflationnistes sont inférieures à l’objectif fixé et, dans certains cas, continuent de baisser; c’est un sujet de préoccupation en particulier pour les pays où la crise a laissé comme séquelles une dette élevée et une croissance faible, et qui disposent d’une marge réduite ou inexistante d’assouplissement de la politique monétaire.
- La baisse des prix du pétrole, qui s’explique dans une large mesure par des facteurs influant sur l’offre, stimule la croissance à l’échelle mondiale et dans beaucoup de pays importateurs de pétrole, mais elle pèsera sur l’activité dans les pays exportateurs de pétrole.
- Les taux de change des monnaies principales ont varié considérablement, en raison des variations des taux de croissance des pays, des politiques monétaires et de la baisse du prix du pétrole. En redistribuant la demande au profit des pays dont la situation macroéconomique est plus difficile et qui disposent de moins de marge de manœuvre, ces variations pourraient être bénéfiques à la croissance mondiale.

La croissance mondiale en 2014 est répartie de manière inégale avec des écarts prononcés qui révèlent une divergence plus marquée entre les pays et les régions du monde :

- Aux Etats-Unis, la croissance a été plus vigoureuse que prévu, atteignant en moyenne environ 4,0 % en taux annualisé au cours des trois derniers trimestres de l’année, avant d’afficher une croissance annuelle de 2,4% à fin 2014 contre 2,2% en 2013. La

consommation, principal moteur de la croissance, a profité du rythme soutenu de la création d'emplois et de la croissance des revenus, de la baisse des prix du pétrole et du regain de confiance des consommateurs. Le taux de chômage est tombé à 5,5 %, soit plus de 1 point de pourcentage au-dessous de son niveau d'il y'a un an.

- Au Japon, après un second semestre morose, la croissance en 2014 a été quasi nulle, du fait de la faiblesse de la consommation et de l'effondrement de l'investissement résidentiel. Après avoir enregistré une hausse du PIB de 1,6% en 2013, la croissance s'est contractée en 2014 tombant à -0,1%.



Sources : FMI, OCDE, CE

- Dans la zone euro, l'activité a été plus faible que prévu au milieu de 2014, mais a semblé se redresser au quatrième trimestre de 2014, la consommation étant soutenue par la baisse des prix du pétrole et l'augmentation des exportations nettes. D'une croissance négative de -0,5% en 2013, le PIB de la zone euro s'est accru de 0,9% au terme de 2014.
- Bien que l'activité ait été plus ou moins conforme aux prévisions, la croissance de l'investissement en Chine a ralenti au second semestre de 2014, sous l'effet d'une correction dans le secteur de l'immobilier. Globalement, la croissance dans les pays émergents et en développement d'Asie est passée de 7% en 2013 à 6,8% en 2014.
- En Amérique latine, la croissance au second semestre de 2014 a été modeste : l'activité au Brésil a été languissante, la croissance a été plus faible que prévu au Mexique et les autres pays de la région ont marqué le pas. Dans ce contexte, la croissance dans cette région est descendue de 2,9% à 1,3% entre 2013 et 2014.
- En Russie, les résultats ont été un peu meilleurs que prévu au deuxième semestre de 2014, mais la montée des tensions géopolitiques, la baisse de la confiance et les répercussions de la baisse des prix du pétrole font apparaître une dégradation plus marquée des perspectives dans l'ensemble de la Communauté des Etats indépendants (CEI).

## Perspectives de l'économie mondiale pour 2015-2016

Il est prévu que la croissance mondiale augmentera légèrement pour passer de 3,4 % en 2014 à 3,5 % en 2015, puis continuera de s'accélérer en 2016 pour s'établir à 3,8 % en taux annuel. Cette accélération de la croissance en 2015 sera portée par un rebond dans les pays avancés, grâce à la baisse des prix du pétrole, les Etats-Unis jouant le rôle le plus important. Ce rebond contribuera à réduire des écarts de production qui restent considérables.

Dans les pays émergents, par contre, la croissance devrait ralentir en 2015, et ce pour la cinquième année consécutive. Plusieurs facteurs expliquent ce fléchissement : de fortes révisions à la baisse de la croissance dans les pays exportateurs de pétrole, en particulier ceux qui font face à des conditions initiales difficiles en plus du choc pétrolier (par exemple, Russie et Venezuela); un ralentissement en Chine, qui s'explique par une transition vers un modèle de croissance plus durable qui est moins tributaire de l'investissement, et une dégradation continue des perspectives en Amérique latine, qui résulte d'un recul des prix des autres produits de base.

Comme indiqué plus haut, dans les pays émergents importateurs de pétrole, une répercussion plus limitée des gains exceptionnels tirés de la baisse des prix du pétrole sur les consommateurs devrait atténuer l'impulsion donnée à la croissance : la baisse des prix devrait bénéficier en partie aux pouvoirs publics, sous la forme des économies réalisées grâce à la baisse des subventions énergétiques, qui peuvent en profiter pour assainir les finances publiques.

### 1-2 LE COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce mondial a continué de ralentir en 2014, n'ayant progressé en volume que de 3,4% contre 3,5% en 2013, en raison, dans une large mesure, d'un fléchissement de la dynamique des échanges dans les pays émergents et les pays en développement. Ce ralentissement est lié en partie à une croissance du PIB plus faible que prévu, mais l'augmentation du volume des échanges reste relativement modeste même après prise en compte de l'évolution de l'activité économique globale.

Tant les facteurs cycliques que les facteurs structurels qui peuvent expliquer le ralentissement de la croissance des échanges commerciaux sont importants : la faiblesse structurelle de l'investissement joue manifestement un rôle, mais la relation à long terme entre le commerce mondial et le PIB évolue aussi, peut-être du fait d'un ralentissement de la fragmentation des processus de production à l'échelle mondiale après des années de changements rapides.

Les flux de capitaux vers les pays avancés et en provenance de ces pays sont restés relativement modérés, conformément à la tendance de l'après-crise. Les flux de capitaux vers les pays émergents ont ralenti au deuxième semestre de 2014 après un premier semestre solide, sous l'effet aussi de la montée des tensions géopolitiques et des craintes concernant la dégradation des perspectives de croissance, en particulier pour les pays exportateurs de produits de base.

Les déséquilibres des comptes des transactions courantes à l'échelle mondiale sont restés plus ou moins stables en 2014, après plusieurs années de contraction. Les variations des soldes des transactions courantes par rapport au PIB en 2014 sont généralement allées dans le sens d'une réduction des écarts des soldes courants pour 2013.

Les fluctuations des taux de change effectifs réels en 2014 par rapport à 2013 vont aussi dans le sens d'une réduction des écarts des taux de change recensés pour 2013. Les variations des taux de change ont été particulièrement marquées pour un large ensemble de monnaies depuis l'automne 2014. Pour les pays dont le taux de change est flottant, ces fluctuations sont étroitement corrélées avec des variations de paramètres économiques fondamentaux : leur dépendance à l'égard du pétrole et des révisions des perspectives de la demande intérieure par rapport à la demande extérieure pendant cette période.

Ces fluctuations des taux de change, conjuguées aux fortes variations des prix du pétrole, devraient modifier les soldes courants à l'échelle mondiale en 2015. Le développement le plus notable à cet égard est la disparition attendue de l'excédent courant global des pays exportateurs de pétrole en 2015, pour la première fois depuis 1998. Les pays exportateurs de pétrole devraient afficher de nouveau un excédent courant, du fait du redressement des prix du pétrole, mais ces excédents devraient être plus faibles que pendant la dernière décennie.

### 1-3 LES MARCHES FINANCIERS

#### *Taux d'intérêt à long terme plus bas et conditions financières plus favorables*

Les rendements des obligations publiques à long terme ont continué de baisser dans les principaux pays avancés. Ce repli s'explique en partie par une diminution des anticipations inflationnistes, qui résulte de la faiblesse persistante de l'inflation, de la forte baisse des prix du pétrole et (dans la zone euro et surtout au Japon) de la faiblesse de la demande intérieure.

Toutefois, le recul des taux d'intérêt nominaux à long terme semble tenir principalement à une baisse des taux d'intérêt réels, y compris une compression des primes d'échéance et des réductions du taux à court terme qui est attendu. Des conditions monétaires très accommodantes ont manifestement joué un rôle dans la réduction des primes d'échéance. Aux Etats-Unis, bien que la Réserve fédérale ait réduit ses achats d'actifs et que la reprise économique ait été plus vigoureuse que prévu, la demande accrue d'actifs américains, qui transparait dans une forte appréciation du dollar, ainsi que les tensions inflationnistes modérées ont poussé à la baisse les rendements des bons du Trésor à long terme (le rendement à 10 ans a diminué de 80 points de base entre octobre et janvier).

Etant donné la baisse des rendements obligataires et l'assouplissement des conditions financières dans les pays avancés, les conditions monétaires se sont relâchées aussi dans plusieurs pays émergents importateurs de pétrole, qui ont réduit leurs taux directeurs tandis que la baisse des prix du pétrole et le ralentissement de la pression de la demande ont fait tomber l'inflation. Par contre, les taux directeurs ont été relèves nettement en Russie, qui fait face à des pressions sur le rouble, et la politique monétaire a été durcie au Brésil aussi.

De manière plus générale, les primes de risque ont augmenté et les monnaies de plusieurs pays exportateurs de produits de base se sont dépréciées, et les primes de risque sur les obligations à rendement élevé et autres produits exposés aux prix de l'énergie ont augmenté également.

Globalement, la baisse des taux d'intérêt à long terme, l'assouplissement des conditions monétaires et la baisse des primes dans les pays avancés sont propices à la reprise économique et ont des effets bénéfiques sur la dynamique de la dette. Toutefois, ils suscitent aussi des craintes. Le bas niveau des anticipations inflationnistes, surtout dans la zone euro et au Japon, met en évidence le risque d'un désencrage de ces anticipations. Les craintes pour la stabilité financière liées à une période prolongée de taux d'intérêt faibles restent d'actualité, surtout dans les pays avancés où les capacités inemployées sont modestes. Les compagnies d'assurances et les caisses de retraite font face à des difficultés à cet égard.

### 1-4 L'INFLATION

L'indice des prix à la consommation s'est stabilisé à 1,4% dans les pays avancés en 2014, alors qu'il a baissé de 5,9% en 2013 à 5,1% en 2014 dans les pays émergents et en développement.

L'inflation globale a fléchi dans les pays avancés du fait de la baisse des prix du pétrole, du recul des prix d'autres produits de base et d'un affaiblissement de la demande dans plusieurs pays qui connaissent déjà une inflation inférieure à l'objectif fixé, tels que ceux de la zone euro et le Japon. Ce fléchissement de l'inflation, ainsi que les variations des perspectives de croissance et les annonces par la Banque du Japon et par la Banque centrale européenne (BCE),

ont renforcé les attentes d'une divergence prolongée des orientations des politiques monétaires dans les principaux pays avancés, ce qui accroît les écarts de taux d'intérêt à long terme.

En ce qui concerne les pays émergents, le recul des prix du pétrole et d'autres produits de base (y compris les produits alimentaires, qui pèsent plus lourd dans l'indice des prix à la consommation des pays émergents et des pays en développement) a généralement fait baisser l'inflation, à l'exception notable des pays dont la monnaie se déprécie considérablement, comme la Russie.

### **La baisse des prix du pétrole**

Après une baisse de 0,9% en 2013, le cours du pétrole a reculé de 7,5% en 2014 faisant atteindre le prix moyen du baril de brut à 96,25 dollars US et, il est attendu un recul des prix de 39,6% pour 2015. Divers facteurs ont joué un rôle : une activité mondiale plus faible que prévu, un affaiblissement de la demande de pétrole, étant donné l'activité, et une augmentation de l'offre. La faiblesse inattendue de la demande dans certains des pays principaux, en particulier des pays émergents, a manifestement joué un rôle dans la baisse des prix du pétrole.

Cette faiblesse s'est matérialisée en partie au début de 2014 : son impact sur les prix du pétrole a été atténué initialement par une augmentation de la demande de précautions, du fait de la montée des tensions géopolitiques. Les reculs des prix d'autres produits de base (tels que les métaux industriels) semblent indiquer aussi un fléchissement de la demande. Mais plusieurs éléments indiquent que d'autres facteurs ont joué un rôle important aussi. Par exemple, les prix du pétrole ont diminué bien plus vivement que les prix d'autres produits de base, ce qui porte à croire que des facteurs propres au marché pétrolier (et non la demande mondiale) ont joué un rôle important. Il s'agit notamment d'une offre plus élevée que prévu, ainsi que d'une certaine faiblesse de la demande de pétrole due à une amélioration du rendement énergétique plutôt qu'à la faiblesse de la demande globale mondiale.

Parmi les facteurs influant sur l'offre figurent la hausse continue de la production dans les pays qui n'appartiennent pas à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), en particulier les Etats-Unis, le redressement plus rapide que prévu de la production dans certains pays de l'OPEP en difficulté (par exemple, l'Iraq), et en particulier la décision prise par l'OPEP en novembre 2014 de maintenir les niveaux de production en dépit de la forte baisse des prix.

En ce qui concerne la demande de pétrole, il ressort des rapports de l'Agence internationale de l'énergie que, même compte tenu de l'évolution de la demande globale, la demande de pétrole a été inférieure aux prévisions.

L'impact mondial de la baisse des prix du pétrole dépend dans une large mesure de la durée attendue de cette baisse. Les prix à terme indiquent que les prix du pétrole se redresseront partiellement dans les années à venir, ce qui correspond à l'impact négatif attendu du recul des prix du pétrole sur l'investissement et la croissance des capacités dans le secteur pétrolier, mais les prix devraient rester bien en deca des prix de référence actuels. Il est ainsi prévu une remontée du cours du pétrole de l'ordre de 12,9% en 2016, ce qui portera le prix moyen du baril de brut de 56,14 dollars US en 2015 à 65,65 dollars US en 2016.

## II-LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA SOUS-REGION

### 2-1 L'ETHIOPIE

Avec près de 90 millions d'habitants, l'Ethiopie est le deuxième pays d'Afrique le plus peuplé derrière le Nigeria. Beaucoup d'économistes considèrent cette donnée comme un atout à moyen et long terme pour l'Ethiopie en termes de main d'œuvre pour la mise en œuvre d'une politique de transformation manufacturière et de taille minimale pour l'émergence encore timide d'une classe moyenne de consommateurs.

L'économie éthiopienne a connu une décennie de fort développement avec un taux moyen de croissance du PIB de 10,6% l'an selon le gouvernement et 8% selon le FMI. Le plan gouvernemental pour la période 2010-2015, le Growth and Transformation Plan (GTP), mis en œuvre de manière méthodique est au cœur de cette renaissance de l'économie éthiopienne. Il table sur une croissance de 11 à 12% contre une moyenne de 7,5/8% pour le FMI. Un second plan GTPII est en cours d'élaboration qui mettra davantage l'accent sur les activités manufacturières. Si ce développement historique très positif se poursuivait, l'économie et la population éthiopienne pourraient atteindre le niveau de pays à revenu moyen en 2025.

En 2014, la croissance du PIB s'est établie à 10,3% contre 9,8% en 2013, l'inflation a, pour sa part, baissé de 8,1% à 7,4% entre 2013 et 2014. Sur le plan extérieur, le solde du compte courant s'est dégradé avec un déficit qui s'est accentué de -6% en 2013 à -9% en 2014.

Le bilan pour 2013-2014 met en lumière, d'une part, les capacités de bonne gouvernance économique (bonne maîtrise budgétaire, inflation et dette croissante mais faible), les réalisations remarquables en termes de croissance et la pertinence des politiques sociales et, d'autre part, le défaut d'atteinte des objectifs pour les deux domaines-clés que sont le décollage du secteur privé manufacturier et le développement des exportations.

### 2-2 L'ERYTHREE

L'Erythrée demeure confrontée à une situation économique très difficile, à cause de sécheresses chroniques, de la forte baisse des transferts des migrants, d'une politique économique autarcique et de dépenses militaires disproportionnées.

La croissance du pays, qui dépend largement des matières premières, s'est effondrée en 2013 s'établissant à 1,3% contre 7% en 2012, en raison d'une baisse des transferts des travailleurs expatriés, d'une contraction du cours de l'or (-15%) et de faibles récoltes. La hausse du PIB s'est relevé en 2014 à 1,7% à la faveur d'une stabilisation du cours de l'or, tendance qui devrait se poursuivre en 2015 grâce aux investissements étrangers dans le secteur minier. En revanche, le solde du compte courant extérieur s'est détérioré passant d'un solde positif de 0,3% à un déficit de -0,2% du PIB.

L'économie de l'Erythrée est fortement plombée par une dette publique particulièrement importante, estimée à 124,9% du PIB en 2014, et les relations difficiles avec les bailleurs de fonds empêchent le pays de bénéficier d'un allègement de dette, malgré qu'il figure parmi les dix pays les plus pauvres au monde. Les dépenses publiques sont grevées par le budget militaire, lequel représente 25% des dépenses. L'inflation tourne autour de 12%. Le gouvernement s'efforce de gérer les déséquilibres macroéconomiques par le contrôle et la réglementation des prix, ce qui a entraîné une pénurie de devises et une baisse de l'activité du secteur privé.

## 2-3 LE YEMEN

Le Yémen traverse une période d'instabilité politique et d'insécurité affectant l'économie du pays et le menaçant de désintégration. Après avoir rebondi de 4,8% en 2013, la croissance économique est retombé à -0,2% en 2014, sous l'effet de la baisse de la production et des exportations de pétrole consécutives au sabotage des installations pétrolières. L'économie yéménite est en effet fortement dépendante du pétrole, qui représentait traditionnellement près de 70% des recettes publiques et 90% des exportations. Sans amélioration de la situation politique et sécuritaire, les perspectives de croissance restent faibles, malgré l'obtention de nouveau prêt du FMI.

Pour la troisième année consécutive, la facture des importations dépasse les recettes d'exportations et selon certaines estimations, la production pétrolière ne devrait plus générer de revenus en 2017, les réserves s'épuisant. Les attaques contre les oléoducs ont fait chuter la production de pétrole, et on estime les pertes de revenus pétroliers à 1,2 milliards de dollars US en 2014. L'Etat est au bord de la faillite et le pays dépend à 60% de l'aide humanitaire. Le déficit budgétaire pourrait frôler les 10% du PIB en 2015.

En septembre 2014, le Yémen a obtenu du FMI un prêt de 550 millions de dollars US sur trois ans au titre d'une Facilité élargie de crédit, conditionné à la mise en place de réformes difficilement réalisables, sous la pression de l'insurrection houthiste, les coupes aux subventions ont été suspendues.

## CHAPITRE -II- L'ECONOMIE DJIBOUTIENNE

En 2014, la croissance de l'économie Djiboutienne a connu une accélération sous l'impulsion des investissements publics et la poursuite du dynamisme de la chaîne des transports. Après avoir enregistré une évolution de 5% en 2013, la croissance du PIB réel a été marquée par une variation de 6% en 2014.

La part des investissements dans le PIB a progressé de 40,5% à plus de 44% du PIB en 2014. Les investissements publics ont bondi de 13,7% à 20,1% du PIB entre 2013 et 2014 tandis que la part des investissements privés dans le PIB a reculé de près de 27% à 24% durant la même période.

Le niveau général des prix à la consommation s'est inscrit en hausse de 3% en 2014, contre une évolution moyenne de 2,5% en 2013. Les fluctuations des prix des produits alimentaires, des boissons et tabac expliquent principalement l'accroissement des prix.

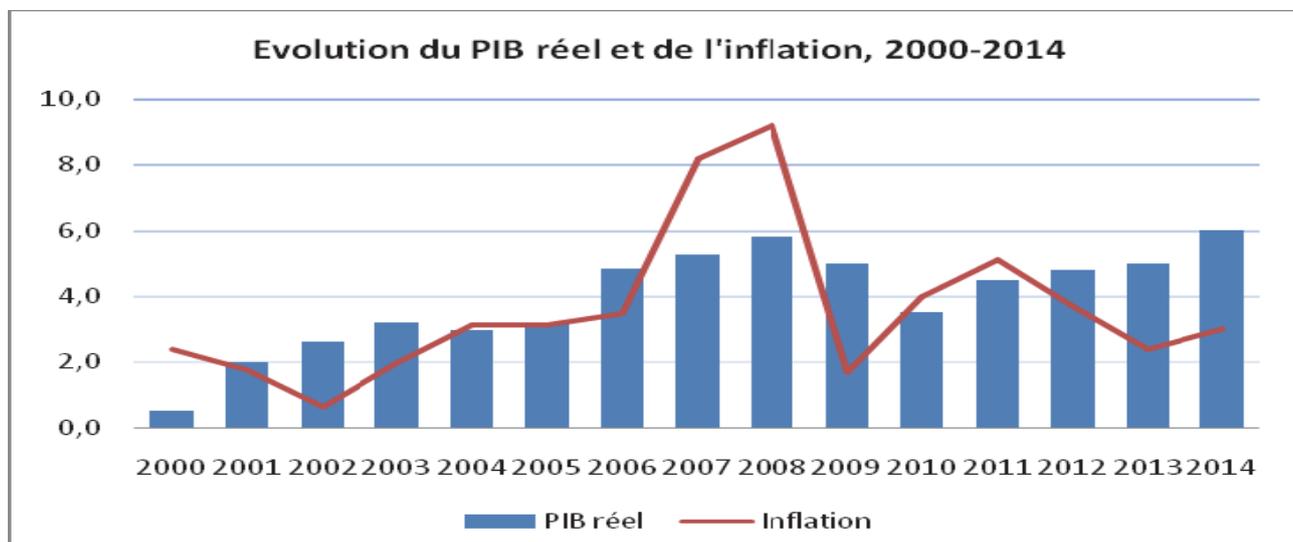
Evolution de la production sectorielle, 2009-2014							
en millions FDJ							
Composantes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
<b>PRIMAIRE</b>	<b>6.537</b>	<b>6.764</b>	<b>7.238</b>	<b>7.587</b>	<b>7.935</b>	<b>8.332</b>	<b>5,0%</b>
<b>SECONDAIRE</b>	<b>33.102</b>	<b>36.974</b>	<b>41.771</b>	<b>46.180</b>	<b>51.119</b>	<b>58.364</b>	<b>14,2%</b>
Industries	4.217	4.761	5.298	5.604	5.982	6.572	9,9%
Bâtiment et travaux publics	20.326	22.998	26.481	30.177	33.871	38.952	15,0%
Electricité et eau	8.559	9.215	9.992	10.399	11.266	12.840	14,0%
<b>TERTIAIRE</b>	<b>128.838</b>	<b>137.389</b>	<b>150.666</b>	<b>165.638</b>	<b>174.769</b>	<b>190.097</b>	<b>8,8%</b>
Commerce et tourisme	31.512	33.584	36.898	41.238	43.639	47.166	8,1%
Transports et communications	47.772	50.846	56.407	61.276	65.704	71.957	9,5%
Banques et assurances	23.273	25.816	28.304	30.878	33.029	37.322	13,0%
Services non marchands	23.457	24.157	25.763	28.621	28.583	29.505	3,2%
Autres services marchands	2.800	2.986	3.294	3.625	3.814	4.147	8,7%
<b>PIB au coût des facteurs</b>	<b>168.453</b>	<b>181.127</b>	<b>199.675</b>	<b>219.405</b>	<b>233.823</b>	<b>256.793</b>	<b>9,8%</b>
Taxes indirectes nettes	17.994	19.451	20.547	21.164	24.835	25.610	3,1%
<b>PIB Nominal</b>	<b>186.471</b>	<b>200.578</b>	<b>220.222</b>	<b>240.569</b>	<b>258.658</b>	<b>282.403</b>	<b>9,2%</b>

Source : Autorités Djiboutiennes et FMI

Le secteur primaire a été caractérisé par une performance positive de 5% par rapport à l'année précédente en dépit des périodes de sécheresse récurrentes dans la sous-région. Dopé par les grands projets d'infrastructures initiés par les autorités djiboutiennes, le secteur secondaire a été

marqué par une embellie de plus de 14% en 2014, après avoir progressé de 10% en 2013, grâce aux bâtiments et travaux publics et à la branche électricité.

Le secteur tertiaire a bénéficié de retombées positives enregistrées par la chaîne des transports et particulièrement par l'activité portuaire. L'activité bancaire a poursuivi sur sa lancée en 2014 et la branche commerce et tourisme s'est renforcé de plus de 8% d'une année à l'autre.



Sources : Autorités Djiboutiennes et FMI

## I- LE SECTEUR PRIMAIRE

Avec une contribution de 3% du PIB, le secteur primaire a évolué de 5% en 2014 avec le rebond des activités d'exportation du bétail sur pied et de la pêche.

### 1- 1 L'agriculture

Les conditions climatiques des plus hostiles ont particulièrement entravé le développement du secteur agricole. Avec seulement 10% de terres arables actuellement cultivées, la production agricole est de l'ordre de 7.000 tonnes par an pour un total de 1.815 exploitations agricoles. Ces exploitations sont d'une surface moyenne d'un demi-hectare et emploient environ 3.600 personnes.

Les cultures maraîchères constituent l'essentiel de la production agricole et ne couvrent que 10% des besoins nationaux.

Parmi les principaux problèmes affectant le développement du secteur agricole, on relève la rareté des ressources en eau facilement mobilisables, la non-maîtrise des techniques d'irrigation, la faiblesse des organisations de producteurs et l'absence d'infrastructures de stockage.

En dépit des conditions agro-climatiques difficiles, le potentiel de développement agricole du pays, notamment en termes de croissance des cultures maraîchères, d'arboriculture fruitière ainsi que des cultures fourragères, demeure non négligeable. Afin d'accroître la production agricole, les pouvoirs publics ont engagé des programmes de création de nouveaux points d'eau et de mobilisation des eaux de surface, et ce, pour garantir l'autosuffisance alimentaire de la population.

## 1-2 L'ELEVAGE

Les périodes de sécheresse continuent d'entraver le développement de l'élevage. Le secteur de l'élevage constitue une activité majeure de la population rurale et répond à une demande importante du secteur alimentaire (viande, lait). Les éleveurs djiboutiens pratiquent surtout un élevage extensif sur une superficie estimée à environ deux millions d'hectares du nord au sud du pays et au-delà des frontières.

Les dernières données estimatives disponibles font état d'un cheptel djiboutien comprenant plus d'un million de petits ruminants, 40.000 bovins et 50.000 camélins.

Depuis 2003, la République de Djibouti occupe un rôle majeur en tant que centre de transit pour le commerce régional d'animaux notamment vers les pays du Golfe. Un centre régional de quarantaine et de services vétérinaires a été construit près de la capitale pour faciliter l'exportation de bétails vers les marchés arabes.

Les nombreuses contraintes entravant le développement du secteur de l'élevage sont l'approvisionnement en eau insuffisant, le déficit alimentaire, la méconnaissance du potentiel génétique des animaux d'élevage, la non-maîtrise des maladies animales, la faible organisation des producteurs et l'absence des investissements privés.

Les difficultés du secteur de l'élevage sont accentuées par l'insuffisance d'infrastructures et l'absence de circuits de commercialisation. La mise en place récente d'un laboratoire d'hygiène alimentaire a permis aux autorités nationales de contribuer à promouvoir l'exportation des produits halieutiques et autres viandes vers les marchés étrangers à hauts revenus.

## 1-3 LA PECHE

Le secteur de la pêche contribue faiblement à la création de la richesse au niveau national malgré les ressources halieutiques abondantes estimées à 50.000 tonnes par an compte tenu de sa façade maritime longue de 372 km.

Avec une production annuelle de produits halieutiques fluctuant entre 1.500 et 2.000 tonnes, la pêche n'est encore pratiquée que de manière artisanale. Le secteur de la pêche emploie une main d'œuvre estimée à 1.000 personnes, le plus souvent équipée de petites embarcations au nombre de 200 unités.

Les principaux problèmes freinant le développement du secteur de la pêche sont liés à l'insuffisance matérielle en matière de conservation et de transformation et à la défaillance du réseau de distribution.

La stratégie nationale de développement du secteur de la pêche consiste à accroître l'offre de manière significative pour répondre à la demande de la clientèle nationale et internationale. Pour sa part, le Gouvernement voudrait contribuer à accroître l'exportation des produits halieutiques grâce à la réhabilitation et à l'innovation de l'outil de production, le développement de l'exportation par la mise en norme des produits marins et l'instauration d'un système de cogestion entre l'administration et les pêcheurs.

## II- LE SECTEUR SECONDAIRE

### 2-1 L'ENERGIE ELECTRIQUE

Au terme de l'exercice 2014, la production d'énergie de l'Electricité de Djibouti (EDD) a évolué de 3%, avec un volume total évalué à 446.171 MWh, contre 433.442 MWh une année auparavant.

La consommation d'énergie des ménages et du secteur industriel a connu un bond de 8,4% sur une année, affichant un volume global de 370.234 MWh en 2014, après avoir atteint 341.537 MWh l'année précédente. Pour sa part, le taux de rendement commercial a augmenté de 3,2% d'une année à l'autre, en s'inscrivant à 82% fin 2014.

La politique de baisse des tarifs initiée par la société publique d'électricité pour les foyers les plus démunis s'est traduite par la poursuite de la hausse du nombre d'abonnés de 5,5% en 2014 avec plus de 50.061 foyers couverts.

Production et consommation d'électricité, 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
<b>Production en Mwh</b>	372.658	367.738	381.475	433.442	446.171	3,0%
<b>Consommation en Mwh</b>	288.701	290.093	308.864	341.537	370.234	8,4%
<b>Taux rendement commercial (%)</b>	77,5	78,9	81,0	78,8	82,0	3,2%
<b>Nombre d'abonnés</b>	42.228	43.317	45.274	47.462	50.061	5,5%
<b>Prix moyen vente (FDJ)</b>	64,8	62,1	62	63	52	-17,5%

Source : EDD

### 2-2 L'EAU

La production d'eau de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement de Djibouti (ONEAD) a reculé de plus de 4% en 2014, en affichant un total de 17,3 millions de m<sup>3</sup>, contre 18,1 millions de m<sup>3</sup> en 2013. Comme les années précédentes, une grande partie de la production totale du pays demeure concentrée dans la capitale.

Pour sa part, la consommation globale d'eau de l'ONEAD s'est inscrite en forte progression de 14,6% entre 2013 et 2014, portant le niveau de la consommation à 11.062 m<sup>3</sup>. Cette accélération de la consommation d'eau a concerné tant Djibouti-ville que les chefs-lieux des régions de l'Intérieur.

Les pertes sur le réseau ont été mieux maîtrisées (-10,6%) par rapport à 2013, consécutivement à la politique de lutte contre la déperdition engagée par l'ONEAD au niveau de son réseau. Le nombre d'abonnés de l'ONEAD a fortement augmenté de 14,2% d'une année à l'autre, avec 25.513 abonnés en 2014.

Production et consommation d'eau, 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
<b>Production (milliers m<sup>3</sup>)</b>	15.284	15.312	16.590	18.050	17.267	-4,3%
<b>Consommation (milliers m<sup>3</sup>)</b>	11.061	10.746	9.538	9.651	11.062	14,6%
<b>Pertes sur le réseau (%)</b>	32,4	29,8	42,5	46,5	35,9	-10,6
<b>Nombre d'abonnés</b>	19.827	25.155	21.828	22.336	25.513	14,2%

Source : ONEAD

### III- LE SECTEUR TERTIAIRE

Le secteur tertiaire a connu un regain d'activité sous l'effet conjugué de l'accélération du trafic portuaire et du transport routier. Le transport aérien a enregistré une légère contre-performance de ses activités entre 2013 et 2014.

#### 3-1 L'EVOLUTION DES ACTIVITES PORTUAIRES

##### 3-1-1 L'activité globale

Trafic total du PAID, 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
Marchandises	3.451.941	2.895.565	2.961.163	3.354.892	4.757.359	41,8%
Djibouti	515.454	871.960	853.996	648.265	749.091	15,6%
Transit	2.910.381	2.022.352	2.107.167	2.706.231	3.930.366	45,2%
Transbordement	26.106	1.253	-	396	77.902	19.572,2%
Hydrocarbures	2.571.962	3.846.160	3.911.089	3.289.255	3.891.917	18,3%
<b>Total</b>	<b>6.023.903</b>	<b>6.741.725</b>	<b>6.872.252</b>	<b>6.644.147</b>	<b>8.649.276</b>	<b>30,2%</b>

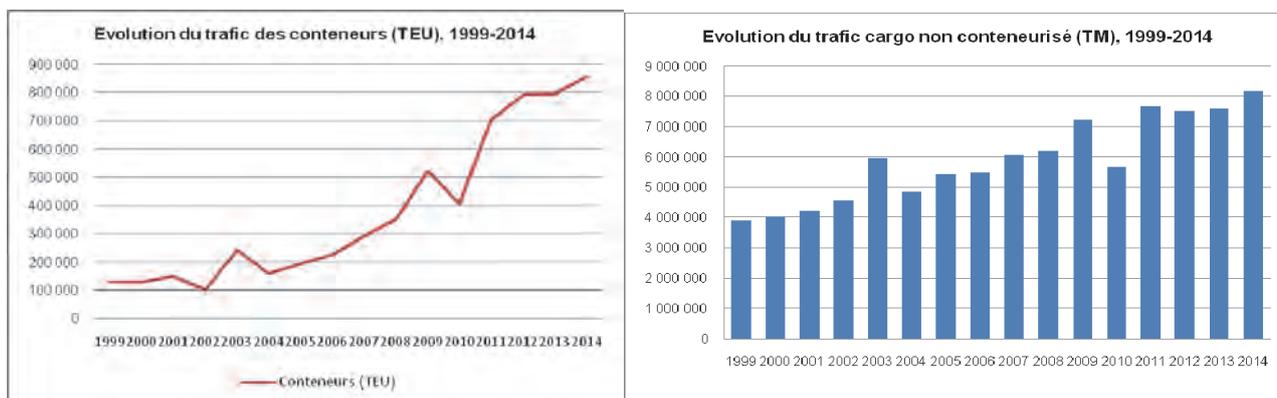
Source : PAID

En s'inscrivant à plus de 8,6 millions de tonnes métriques, Le trafic global du Port Autonome International de Djibouti (PAID) a progressé de 30,2% en 2014, contre 6,6 millions de tonnes en 2013. Cette embellie s'explique à la fois par l'accélération du trafic de transit éthiopien des marchandises et celui des hydrocarbures destinées au marché éthiopien. Le trafic djiboutien des marchandises a également augmenté entre 2013 et 2014.

Le volume global des marchandises et des hydrocarbures à l'entrée du Port de Djibouti a été marqué par une amélioration substantielle sur les douze derniers mois. Cette performance a

surtout été tirée par le transit éthiopien en hausse de plus de 45% à l'entrée du port de Djibouti. Les importations locales de marchandises ont progressé de plus de 15% en une année et le trafic du transbordement a repris au cours de la même période.

En 2014, le volume des marchandises sèches à l'embarquement a sensiblement augmenté de 148%, s'inscrivant à 228.580 tonnes contre 92.156 tonnes enregistrés en 2013. Cette accélération du trafic à la sortie du PAID s'explique surtout par la reprise des exportations locales et le rebond des activités de transit provenant de l'Ethiopie.



Source : PAID

### 3-1-2 Le trafic éthiopien

Le trafic éthiopien de marchandises sèches et d'hydrocarbures a crû de 38,5% en une année avec un volume global de 7,7 millions de tonnes, après avoir atteint 5,5 millions de tonnes en 2013.

La part du trafic éthiopien a représenté plus de 88% en termes de part dans le trafic global du port de Djibouti. Le trafic des hydrocarbures destinés au marché éthiopien a enregistré une accélération de 32%, passant de 2,8 millions de tonnes à 3,7 millions de tonnes entre 2013 et 2014.

Evolution du trafic éthiopien, 2010-2014						
en tonnes métriques						
	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
Transit Import	2.699.560	1.899.902	1.999.925	2.616.289	3.787.315	44,8%
Transit Export	208.545	122.450	107.240	89.942	143.051	59,0%
Hydrocarbures	2.187.452	3.640.770	3.736.233	2.826.049	3.730.190	32,0%
<b>Total</b>	<b>5.095.557</b>	<b>5.663.122</b>	<b>5.841.398</b>	<b>5.532.280</b>	<b>7.660.556</b>	<b>38,5%</b>

Source : PAID

Les importations des marchandises sèches destinées au marché éthiopien ont connu une augmentation significative de 45% d'une année à l'autre, avec un volume total de 3,8 millions de tonnes, contre 2,6 millions de tonnes une année auparavant. De même, les exportations éthiopiennes transitant par le port de Djibouti ont évolué positivement de 59% entre 2013 et 2014.

<b>Part du trafic éthiopien en pourcentage du trafic global, 2010-2014</b>						
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Marchandises	84,2%	69,8%	76,3%	82,9%	82,6%	-0,3%
Hydrocarbures	85,0%	94,7%	94,0%	89,6%	95,8%	6,2%
<b>Total</b>	<b>84,6%</b>	<b>84,0%</b>	<b>86,6%</b>	<b>86,2%</b>	<b>88,6%</b>	<b>2,4%</b>

Source : PAID

Après avoir affiché une baisse en 2013, le trafic total des hydrocarbures est revenu au même niveau que celui enregistré en 2011 et 2012, passant de 3,3 tonnes à 3,9 millions de tonnes en 2014. Les importations éthiopiennes d'hydrocarbures ont représenté près de 96% du total de ce trafic en 2014, en hausse de 6,2% par rapport à l'exercice précédent. Les importations d'hydrocarbures destinées au marché djiboutien ont connu un quasi-doublement du volume en l'espace d'une année pour atteindre 463.206 tonnes contre 234.823 tonnes en 2012.

### 3-1-3 Le trafic djiboutien

Le trafic djiboutien de marchandises a progressé de plus de 15% entre 2013 et 2014. Les importations djiboutiennes de marchandises ont enregistré une hausse de 12% en une année, s'établissant à 727.085 tonnes contre 646.766 tonnes en 2013. Les marchandises exportées depuis Djibouti ont été marquées par une croissance exponentielle de 1.368% sur les douze derniers mois, avec un volume total de 22.006 tonnes fin 2014.

<b>Evolution du trafic djiboutien, 2010-2014</b>						
	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Importations locales	452.968	870.564	851.856	646.766	727.085	12,4%
Exportations locales	62.486	1.396	2.080	1.499	22.006	1.368,0%
Hydrocarbures	384.510	205.390	234.823	463.206	161.727	-65,1%
<b>Total</b>	<b>899.964</b>	<b>1.077.350</b>	<b>1.088.759</b>	<b>1.111.471</b>	<b>910.818</b>	<b>-18,1%</b>

Source : PAID

### 3-2 LE TRANSPORT AERIEN

En 2014, le trafic commercial global de l'Aéroport International de Djibouti (AID) a stagné en termes de passagers. Le mouvement des avions commerciaux a continué à progresser en 2014 avec la multiplication des nouvelles liaisons aériennes au départ de la plateforme aéroportuaire.

Le nombre de passagers a affiché plus de 262.000 passagers, soit un niveau quasi-identique à celui de 2013. Le trafic fret a pour sa part enregistré un léger recul de 0,6% sur les douze derniers mois avec un tonnage de 5.384 tonnes contre 5.419 tonnes en 2013.

Evolution du trafic aérien, 2010-2014						
	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
Passagers (nombre)	266.261	195.481	238.212	262.108	262.048	-
Fret (en tonnes)	10.369	6.938	9.158	5.419	5.384	-0,6%

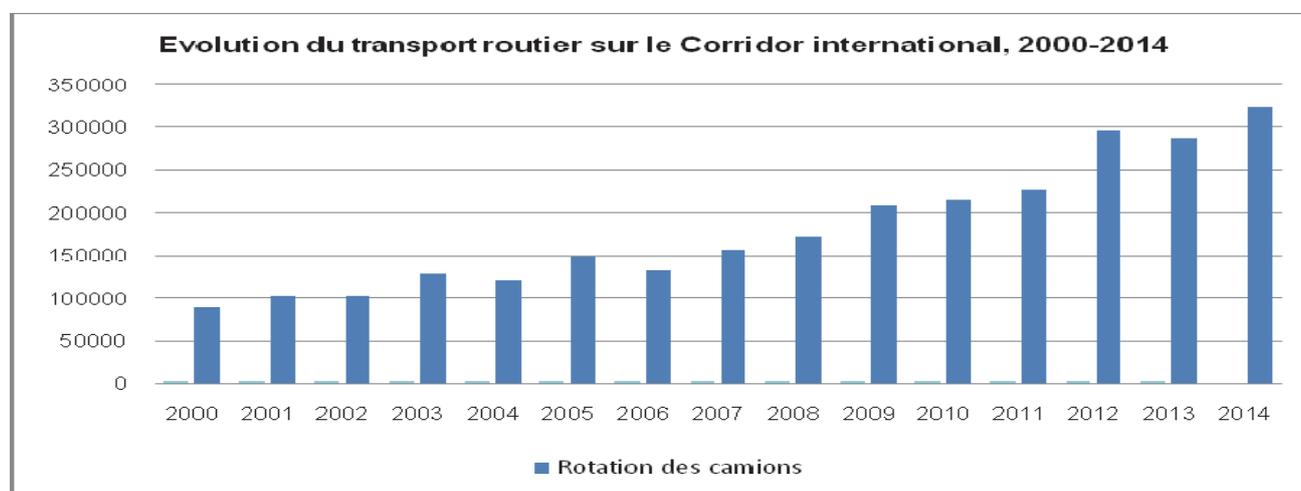
Source : AID

### 3-3 LE TRANSPORT ROUTIER

Sous l'impulsion du trafic portuaire, le transport routier sur le corridor international entre le port de Djibouti et l'Ethiopie a enregistré un rebond de 12,7% entre 2013 et 2014, avec un total de près de 325.000 camions, contre 288.000 camions, une année auparavant.

L'entretien et l'amélioration de la qualité des infrastructures du corridor routier international reliant le port de Djibouti à l'Ethiopie contribuent à maintenir un trafic dense sur cet axe principal de circulation des marchandises. L'acheminement de la quasi-totalité du trafic de transit vers et en provenance de l'Ethiopie se fait par le biais des camions circulant sur ce corridor routier.

Le rôle du transport routier dans l'approvisionnement du marché éthiopien, principalement en produits manufacturés et en hydrocarbures, se renforce de plus en plus et contribue également à la commercialisation des produits destinés à l'exportation. Au total, la quasi-totalité du transport routier entre le port de Djibouti et l'Ethiopie est assuré par des camions éthiopiens principalement en raison du différentiel des coûts salariaux.



Sources : MET et Fonds d'entretien routier

## DEUXIEME PARTIE - LE BUDGET, LA MONNAIE ET LE SECTEUR EXTERIEUR

### CHAPITRE –I- LA SITUATION DES FINANCES PUBLIQUES

En 2014, les dépenses de l'Etat ont atteint 97.172 millions FDJ, en léger recul de 0,3% par rapport à 2013, alors que les recettes ont affiché un recul prononcé (-9,3%), suscitant un déficit global de 3,4% du PIB à fin 2014.

Aucun poste des recettes intérieures n'a atteint les prévisions budgétaires. La performance des dons, en baisse par rapport aux projections mais en hausse de 15,3% par rapport à 2013, a permis de compenser les réalisations modestes des recettes.

<b>Tableau des opérations budgétaires de l'Etat – 2011-2014, en millions FDJ</b>					
<b>Rubriques</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 14/13</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>220 439</b>	<b>240 569</b>	<b>258 549</b>	<b>281 409</b>	<b>8,8%</b>
<b>Recettes et Dons</b>	<b>75 992</b>	<b>82 572</b>	<b>96 233</b>	<b>87 325</b>	<b>-9,3%</b>
Recettes intérieures	62 677	61 998	84 782	74 127	-12,6%
Dons officiels	13 315	20 574	11 452	13 199	15,3%
<b>Dépenses</b>	<b>77 515</b>	<b>89 473</b>	<b>97 425</b>	<b>97 172</b>	<b>-0,3%</b>
Dépenses courantes	53 096	58 170	62 038	64 060	3,3%
Investissements	24 419	31 303	35 387	33 112	-6,4%
<b>Solde global (base ordonnancements, dons inclus)</b>	<b>-1 523</b>	<b>-6 901</b>	<b>-1 190</b>	<b>-9 847</b>	<b>727,4%</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-3,5%</b>	
Variations des arriérés (signe moins en positif)	-4 318	-1 365	-2 686	-1 546	-42,4%
<b>Solde global, (base caisse)</b>	<b>-5 841</b>	<b>-8 266</b>	<b>-3 877</b>	<b>-11 393</b>	<b>660,2%</b>
<b>Financement</b>	<b>5 840</b>	<b>7 978</b>	<b>3 736</b>	<b>11 312</b>	<b>202,8%</b>
Intérieur	2 091	6 200	1 134	10 524	828%
Extérieur	3 749	1 778	2 602	788	69,7%
<b>Déficit Résiduel</b>	<b>-1</b>	<b>-288</b>	<b>-140</b>	<b>80</b>	<b>-42,9%</b>

Source : MEFIP

## **I - LES RECETTES BUDGETAIRES ET DONS**

La situation des recettes budgétaires se distingue par un contraste entre la bonne tenue des rentrées fiscales et l'effondrement des ressources non-fiscales entre 2013 et 2014. Ainsi, l'ensemble des recettes intérieures n'a atteint que 74.127 millions FDJ, en baisse annuelle de 12,6%. Les dons cependant, ont culminé à 13.199 millions FDJ, en hausse annuelle de 15,3% mais sans atteindre le montant de 19.022 millions FDJ prévu par la Loi des Finances 2014.

### **1-1 LES RECETTES BUDGETAIRES**

Les recettes intérieures ont atteint 74.127 millions FDJ, en baisse de 12,6% par rapport à 2013. La loi de finances 2014, avait projeté un montant de 94.385 millions FDJ, soit 20.258 millions FDJ de manque à gagner, expliqué par le recul de certains prélèvements, notamment les recouvrements non-fiscaux.

#### **1-1-1 Les recettes fiscales**

En dépit d'une couverture moindre par rapport aux prévisions établies par la LFR 2014, l'ensemble des recettes fiscales, s'est inscrit en hausse en comparaison des performances de 2013. De l'ordre de 56.558 millions FDJ, elles ont haussé de 3,4% par rapport à l'année 2013. Les impôts directs ont atteint 22.941 millions FDJ et les impôts indirects 26.485 millions FDJ, en hausse annuelle respective de 2% et de 5,5%, tandis que les autres taxes sont restées stables autour de 7.132 millions FDJ.

Ces performances ont pu être réalisées grâce au renforcement des moyens de l'administration fiscale dont la couverture s'est intensifiée, notamment auprès des sociétés établies en zone franche. Cependant, ces améliorations restent limitées par l'environnement fiscal général où certains assujettis échappent à leurs obligations et la pratique du report des recouvrements encore fréquente à cause des retards de clôture des comptes de certaines sociétés. Ainsi, le manque à gagner des recettes fiscales est globalement estimé à 4.614 millions FDJ entre les réalisations et les objectifs de la LFR 2014.

#### **1-1-2 Les recettes non fiscales**

A la différence des recettes fiscales, les ressources non fiscales, de par leur nature sont davantage sujettes à des fluctuations importantes, impactant de manière significative le sort des finances publiques. Après un bond enregistré un an auparavant (+120%), elles sont en effet marquées par un véritable effondrement en 2014 où leur montant n'a été que de 20.410 millions FDJ, soit 47,1% de baisse annuelle.

Ce résultat s'explique essentiellement par l'absence des recettes de privatisation du PAID. A cela s'ajoute la contre-performance des valeurs mobilières et des recettes domaniales. Au lieu de 3.900 millions FDJ attendus, les valeurs mobilières ont rapporté seulement 1.739 millions FDJ, soit un manque à gagner de la LFR 2014 de 2.161 millions FDJ.

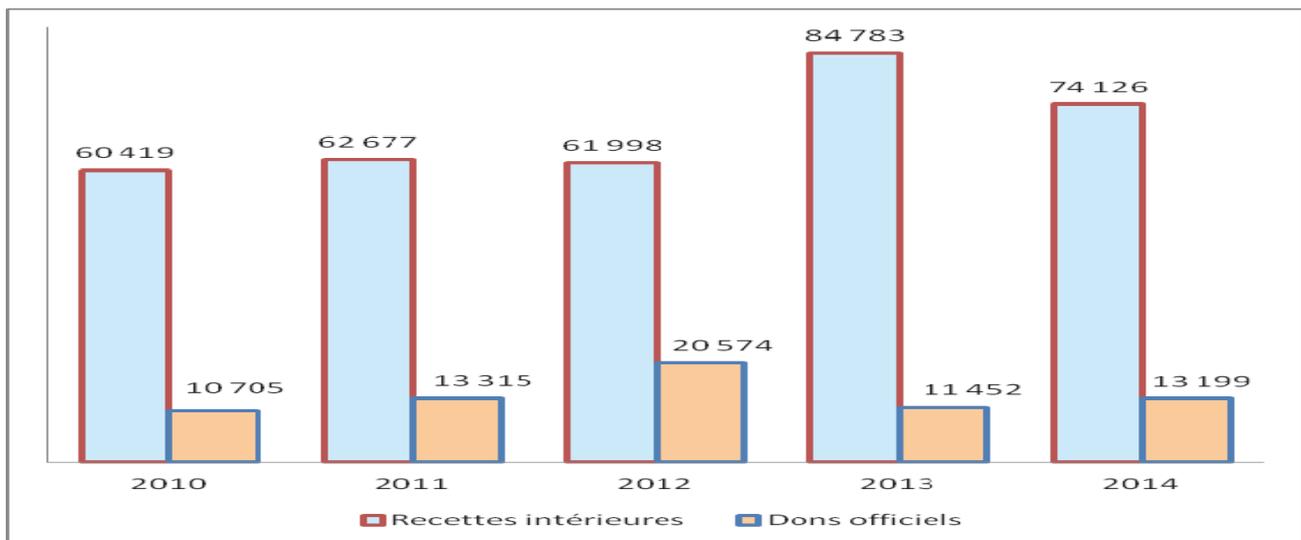
Les loyers des bases militaires étrangères, en dépit de l'absence de la contribution italienne, ont globalement fourni 12.843 millions FDJ, grâce notamment à l'apport américain qui a augmenté de 55% par rapport à 2013.

## 1-2 LES DONNS

Les dons ont été de 13.199 millions FDJ, en hausse annuelle de 15,3%, mais sans atteindre les 19.022 millions FDJ prévus par la LFR 2014 à cause d'une baisse substantielle de 2.563 millions FDJ des dons affectés aux projets.

En corrélation des investissements massifs financés sur fonds publics, l'appui des partenaires aux projets étatiques se situe désormais à un niveau nettement inférieur depuis deux ans. Dans le même temps, cette tendance des dons est légèrement compensée par la hausse de l'aide au budget au cours de la période et en 2014, cette rubrique a enregistré 3.678 millions FDJ, en hausse annuelle de 48%.

### Évolution des recettes budgétaires et des dons en millions FDJ, 2010-2014



Source : BCD

## II - LES DEPENSES TOTALES

L'exécution du budget est arrêtée à 97.172 millions FDJ en 2014, réalisant une économie de 26.578 millions FDJ sur le montant prévu par la LFR 2014, et en recul de 0,3% par rapport à 2013. La forte baisse des investissements sur ressources extérieures, explique principalement une telle évolution des dépenses au terme de l'exercice 2014.

### Evolution des dépenses : 2010 à 2014, en millions FDJ



Source : BCD

## 2-1 LES DEPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont clôturé à 64.059 millions FDJ, en hausse de 3,3% par rapport à 2013. Comparée au montant de 66.483 millions FDJ inscrit à la LFR 2014, l'exécution du budget a dégagé une économie de 2.285 millions FDJ.

Les dépenses en salaires ont atteint 26.432 millions FDJ, en hausse annuelle de 5,2%, mais en économie de 51 millions FDJ par rapport au budget. Les dépenses de matériels ont été de 20.195 millions FDJ en dépassement de 517 millions FDJ par rapport au budget et de 6,4% par rapport à 2013. L'accélération de ce poste est en partie due à l'effort militaire déployé par Djibouti en Somalie, notamment les bataillons Hill (2 et 3).

Après une chute importante enregistrée en 2013, les dépenses d'entretien arrêtées à 1.456 millions FDJ ont doublé en 2014 (+51,5%) et affichent un dépassement sur la ligne budgétaire de 104 millions FDJ. Tandis que le poste des transferts, notamment aux établissements publics en difficulté budgétaire, sont restés stables à hauteur de 13.619 millions FDJ (+0,7%).

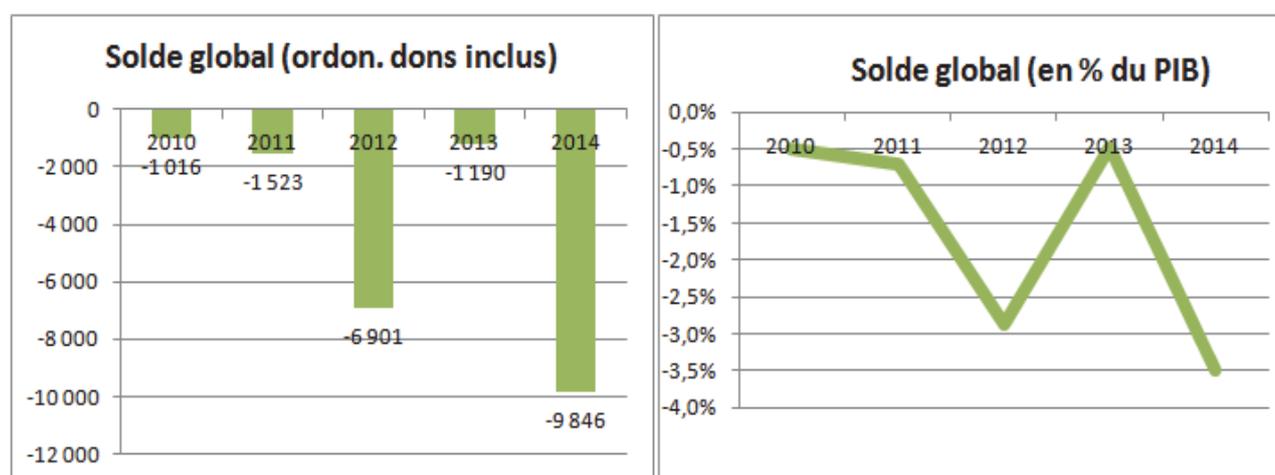
## 2-2 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissements, après avoir augmenté régulièrement depuis 2011, ont été arrêtées à 33.112 millions FDJ, en baisse de 6,4% par rapport à 2013. Le budget tablait sur un montant de 57.405 millions FDJ, soit 24.293 million FDJ de plus.

L'évolution de ces dépenses s'explique par une baisse substantielle des financements tant intérieurs (-14,9%) qu'extérieurs (-61,1%).

## III- LE SOLDE BUDGETAIRE

Depuis trois ans, le solde budgétaire évolue en dents de scie : déficit limité à 0,5% du PIB, entrecoupé par des dérapages dépassant les 3%. En effet, après le dérapage observé en 2012 où le déficit a atteint 6.901 millions FDJ, soit 3% du PIB, il est revenu à 0,5% en 2013, pour finir à 9.846 millions FDJ, soit 3,5% du PIB en 2014.



Source : BCD

## CHAPITRE -II- LA MONNAIE ET LE CREDIT

### I - LA MONNAIE

#### 1-1 LA MASSE MONETAIRE

Dans un contexte marqué par la bonne performance de l'activité économique nationale, l'accélération de la masse monétaire s'est poursuivie au terme de l'année 2014, avec une progression de 6,5% de l'agrégat M3, contre 6,7% l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la croissance de l'ensemble des crédits à l'économie tant au niveau du secteur public (65,5%) que du secteur privé (8,6%). Notant que le désengagement de l'Etat s'est poursuivi d'une manière significative, de l'ordre de 34%, au terme de l'année 2014.

Evolution de la masse monétaire						
en millions FDJ						
Composantes	2010	2011	2012	2013	2014	Var. 2014/13
Monnaie fiduciaire	20 085	20 350	22 029	24 752	27 296	10,28%
Dépôts à vue	68 529	58 567	58 800	74 544	80 678	8,23%
<b>Agrégat M1</b>	<b>88 614</b>	<b>78 916</b>	<b>80 828</b>	<b>99 296</b>	<b>107 974</b>	<b>8,74%</b>
Dépôts sur livrets	8 642	9 479	10 251	6 482	7 015	8,22%
<b>Agrégats M2</b>	<b>97 256</b>	<b>88 395</b>	<b>91 079</b>	<b>105 778</b>	<b>114 989</b>	<b>8,71%</b>
Dépôts à terme	18 658	17 783	23 862	23 812	24 292	2,02%
Dépôts en devises	76 597	77 952	96 151	95 727	100 414	4,90%
<b>M3 ou masse monétaire</b>	<b>192 511</b>	<b>184 130</b>	<b>211 092</b>	<b>225 317</b>	<b>239 695</b>	<b>6,38%</b>

Source : BCD

#### 1-1-1 l'agrégat M1

La croissance de l'agrégat M1 s'est poursuivie en 2014 s'établissant ainsi à 107.974 millions FDJ contre 99.296 millions FDJ à fin décembre 2013 soit +8,7%.

La circulation fiduciaire est évaluée à 27.296 millions FDJ à fin décembre 2014, contre 24.752 millions FDJ une année auparavant, soit une amélioration en volume de 2.544 millions FDJ. De même tendance, les dépôts à vue en monnaie nationale ont clôturé à la hausse en s'établissant à 80.678 millions FDJ sur la période étudiée, et ce, grâce aux dépôts des banques commerciales qui ont crû de près de 9%, tandis que ceux du Trésor National sont restés inchangés.

En termes de structure, les disponibilités monétaires (monnaie fiduciaire et dépôts à vue) ont constitué 45% du total de la masse monétaire au sens large sur la période sous revue.

### 1-1-2- L'agrégat M2

L'agrégat M2 s'est chiffré à 114.989 millions FDJ, contre 105.778 millions FDJ à fin décembre 2013 soit une hausse de 8,7%.

### 1-1-3- L'agrégat M3

La masse monétaire au sens large (M3) a réalisé une progression annuelle de 6,38% en raison de la croissance simultanée des dépôts à terme libellés en monnaie nationale (2%) et les ressources en devise étrangère (4%).

Les dépôts libellés en Dollars US ont progressé de 13% entre décembre 2013 et décembre 2014 montrant ainsi le rôle prépondérant de l'utilisation des Dollars US en raison des activités de commerce. Par contre, l'ensemble des dépôts libellés en devises autre que le Dollar US ont noté une régression de 2,8% au terme de l'exercice 2014.

### 1-1-4- La vitesse de circulation de la monnaie (VCM)

La vitesse de circulation de la monnaie est définie comme étant le rapport entre le PIB et la masse monétaire, et s'est située à 1,18 à fin décembre 2014.

Année	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
VCM	1,27	1,28	1,27	1,29	1,27	1,28	1,27	1,20	1,18

Source : BCD

## 1-2 LES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MONNAIE

Engendrée par la hausse simultanée des concours bancaires alloués au secteur privé et public, la croissance du crédit à l'économie est la source de la progression de la masse monétaire au sens large au cours de l'année 2014.

Evolution des contreparties de la masse monétaire						
Composantes	2010	2011	2012	2013	Var. 2014/13	2014
<b>A. Avoirs Extérieurs nets</b>	<b>142.239</b>	<b>127.704</b>	<b>144.593</b>	<b>182.934</b>	<b>-1,8%</b>	<b>179.628</b>
<b>B. Crédits intérieurs</b>	<b>77.139</b>	<b>80.674</b>	<b>90.838</b>	<b>92.738</b>	<b>6,5%</b>	<b>98.749</b>
Créances nettes sur l'Etat	7.978	10.164	16.451	8.906	-34%	5.881
Créances sur les entreprises Publiques	2.646	2.339	4.685	3.262	65,5%	5.400
Crédits au secteur privé	66.515	68.171	69.702	80.570	8,6%	87.468
<b>Total A+B</b>	<b>219.378</b>	<b>208.378</b>	<b>235.431</b>	<b>275.672</b>	<b>1%</b>	<b>278.377</b>
Solde des éléments non monétaires	-26.866	-24.248	-24.340	-50.356	-23,2%	-38.682
<b>Total des contreparties de la Masse monétaire</b>	<b>192.512</b>	<b>184.130</b>	<b>211.091</b>	<b>225.316</b>	<b>6,4%</b>	<b>239.695</b>

Source : BCD

### 1-2-1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets du système bancaire se sont établis à 179.628 millions FDJ en décembre 2014, contre 182.933 millions FDJ un an auparavant, soit un recul de 1,8% sur les douze derniers mois.

En termes de structure, les avoirs extérieurs ont représenté 74,9% des contreparties de la masse monétaire, accusant un recul de 9% par rapport au 31 décembre 2013.

<b>Avoirs et engagements extérieurs nets du système bancaire</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Avoirs ext. bruts des autorités monétaires	41.620	72.954	67.690	-7,2%
Engagements extérieurs des autorités monétaires	-6.874	-6.752	-6.322	-6,4%
<b>Avoirs extérieurs nets des aut. mon.</b>	<b>34.746</b>	<b>66.202</b>	<b>61.368</b>	<b>-7,3%</b>
Avoirs extérieurs bruts des banques	137.593	148.327	160.543	8,2%
Engagements extérieurs des banques	-27.746	-31.595	-42.283	33,8%
<b>Avoirs extérieurs nets des banques</b>	<b>109.847</b>	<b>116.732</b>	<b>118.260</b>	<b>1,3%</b>
<b>Total des avoirs extérieurs nets</b>	<b>144.593</b>	<b>182.934</b>	<b>179.628</b>	<b>-1,8%</b>

Source : BCD

#### 1-2-1-1 LES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES AUTORITES MONETAIRES

Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont chiffrés à 61.368 millions FDJ à fin décembre 2014, contre 66.202 millions FDJ en 2013, soit un recul de 7,3% d'une année à l'autre.

Cette contreperformance s'explique par la baisse du niveau des créances sur l'étranger de la Banque Centrale de 7,2% entre décembre 2013 et décembre 2014, impactant d'une manière négative le niveau des réserves internationales nettes des autorités monétaire, qui est passé de 21.522 millions FDJ en décembre 2013 à 5.959 millions FDJ en décembre 2014.

En conséquence, le taux de couverture de la circulation fiduciaire est estimé à 109,6% contre 141,8% en décembre 2013.

#### 1-2-1-2 LES AVOIRS EXTERIEURS NETS DES BANQUES

Suivant une évolution contraire, les avoirs extérieurs nets des banques commerciales se sont accrus de 1,3% confirmant la tendance haussière observée ces dernières années. En effet, les avoirs extérieurs bruts des banques commerciales ont culminé à 160.543 millions FDJ

enregistrant ainsi une accélération de plus de 8%. Par contre, la croissance des engagements extérieurs (34%), constitués essentiellement par les dépôts des non-résidents, ont atténué le niveau des avoirs extérieurs nets des banques de la place au terme de l'année 2014.

### 1-2-2 Les crédits intérieurs

Les crédits intérieurs ont atteint 98.749 millions FDJ en décembre 2014, contre 92.738 millions FDJ en décembre 2013, soit une progression de plus de 6%.

Les créances nettes sur l'Etat ont marqué un désengagement significatif de 34% sur la période étudiée, affichant un encours net de 5.881 millions FDJ, contre 8.906 millions FDJ un an auparavant.

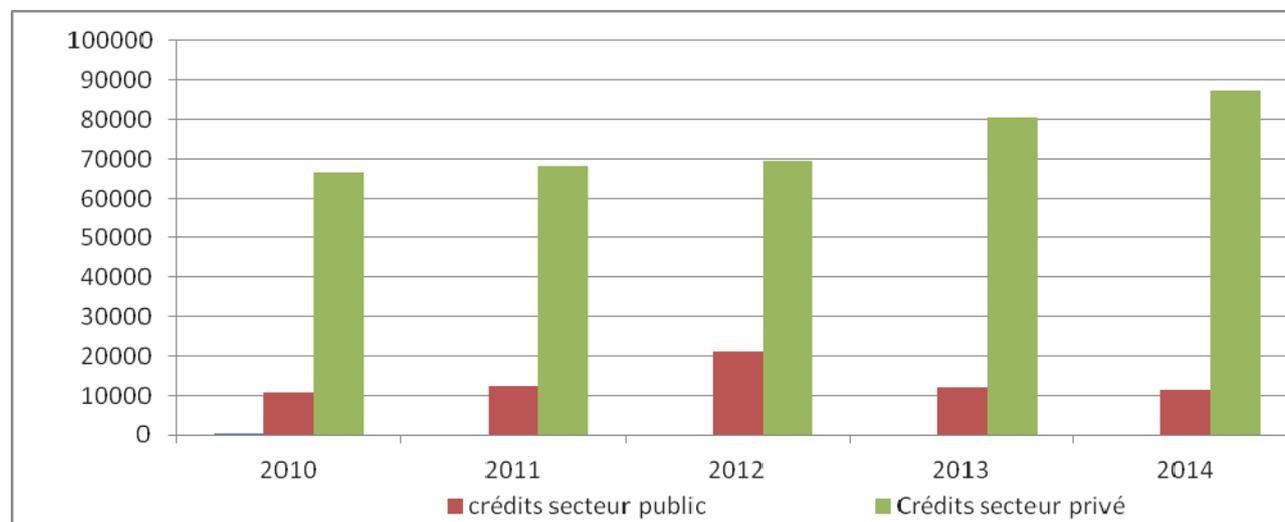
Les concours bancaires en direction des entreprises publiques ont noté une croissance significative de 66% entre décembre 2013 et décembre 2014.

Constituant 89% du total des crédits intérieurs, les concours alloués au secteur privé ont également haussé de 8,6% d'une année à l'autre.

#### 1-2-2-1 LES CREDITS A L'ECONOMIE

La bonne performance du crédit au secteur privé a principalement impacté la croissance du crédit intérieur.

Orientés essentiellement vers les entreprises privées (70%) et les particuliers (19%), les créances sur l'économie ont augmenté de 8,6%, portant l'encours à 87.468 millions FDJ en décembre 2014 après 80.570 millions FDJ et 69.702 millions FDJ respectivement en 2013 et en 2012. Bien que leur part reste encore négligeable dans le total des crédits intérieurs, les créances sur les entreprises publiques, avec 5.400 millions FDJ, ont noté une reprise en volume de 2.138 millions FDJ à la fin de l'année 2014.



Source : BCD

#### 1-2-2-2 LES CREANCES NETTES SUR L'ETAT – POSITION NETTE DU GOUVERNEMENT (PNG)

Au cours de l'année 2014, les créances nettes sur l'Etat ont affiché une forte volatilité en liaison avec leurs dépôts auprès de la Banque Centrale de Djibouti, leurs créances brutes dans les banques commerciales ont conservé un niveau quasi-stable.

En effet, les créances nettes sur le Gouvernement (CNG) ont continué leur contraction, passant de 8.906 millions FDJ en 2013 à 5.882 millions FDJ en décembre 2014, en rapport avec la forte amélioration des dépôts du Trésor Public auprès du secteur bancaire, dont l'encours total est

passé de 6.906 millions FDJ en 2013 à 10.043 millions FDJ en 2014, tandis que les créances brutes de l'Etat auprès du secteur bancaire ont légèrement reculé à 11.943 millions FDJ après 12.155 millions FDJ en 2013.

Composantes	2011	2012	2013	2014
Créances des autorités monétaires	3.768	7.467	6.765	6.302
Dépôts de l'Etat à la BCD	-1.961	-77	-6.906	-10.043
<b>Créances nettes des autorités monétaires</b>	<b>1.807</b>	<b>7.390</b>	<b>-141</b>	<b>-3.741</b>
Créances des banques	4.378	4.751	5.390	5.641
Dépôts de l'Etat auprès des banques	-837	-507	-1.160	-835
<b>Créances nettes des banques</b>	<b>3.540</b>	<b>4.244</b>	<b>4.230</b>	<b>4.806</b>
Dépôts à vue auprès du Trésor	4.920	4.920	4.920	4.920
<b>Total des créances de l'Etat</b>	<b>8.145</b>	<b>12.218</b>	<b>12.155</b>	<b>11.943</b>
<b>Total des dépôts de l'Etat</b>	<b>2.798</b>	<b>584</b>	<b>8.066</b>	<b>-5.958</b>
Traites des douanes	-103	-103	-103	-103
<b>Position nette de l'Etat</b>	<b>10.164</b>	<b>16.451</b>	<b>8.906</b>	<b>5.882</b>

Source : BCD

## II- LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

### 2-1 L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

En 2014, le secteur bancaire a poursuivi son évolution en continuant à jouer un rôle de soutien fondamental dans le financement de l'activité économique et de la croissance.

Le bilan intégré du système bancaire a clôturé à la hausse (+12,3%) au terme de l'année 2014 en s'établissant à 298.038 millions FDJ, contre 265.336 millions FDJ enregistrés en décembre 2013.

Les concours octroyés par les établissements de crédit ont représenté 29,33% du PIB en 2014 contre 29,6% en 2013, soit un montant net de 82.836 millions FDJ après 76.564 millions FDJ en 2013.

De par leur activité traditionnelle, l'accroissement respectif des opérations interbancaires et des dépôts de la clientèle constitue le facteur explicatif du gonflement du bilan consolidé des banques de la place.

### 2-2 L'EQUILIBRE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT EN ACTIVITE

#### 2-2-1 Les emplois

Formant à eux seuls 80% du total des emplois des banques en activité, les opérations interbancaires et les crédits à la clientèle ont affiché une bonne tenue au terme de l'année 2014 en s'établissant respectivement à 156.063 millions FDJ et à 82.836 millions FDJ.

La progression des opérations interbancaires, constituant principalement les placements des établissements de crédit chez les correspondants étrangers, témoigne de la liquidité importante disponible dans le marché bancaire.

La rubrique « Créances sur le Trésor & BCD », constituée principalement des comptes ordinaires des banques commerciales auprès des autorités monétaires, a marqué une hausse de 13,8% d'une année à l'autre.

Les établissements de crédit ont continué à étendre leurs réseaux avec l'ouverture de nouvelles agences dans la capitale et dans les régions de l'intérieur, le poste des « immobilisations » a, de ce fait, noté un accroissement net de 1.495 millions FDJ entre décembre 2013 et décembre 2014.

La rubrique « divers » qui regroupe les opérations en suspens et les opérations de la caisse ont également marqué une reprise de 55,7% d'une année à l'autre.

<b>Emplois des banques en activité</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Opérations interbancaires	131.916	143.781	156.063	8,5%
Créances sur le Trésor & BCD	16.044	21.079	23.982	13,8%
Crédits à la clientèle	68.343	76.564	82.836	8,2%
Immobilisations	5.557	6.395	7.888	23,3%
Divers	22.197	17.517	27.269	55,7%
<b>Total</b>	<b>244.057</b>	<b>265.336</b>	<b>298.038</b>	<b>12,3%</b>

Source : BCD

## 2-2-2 Les ressources

	<b>2012</b>		<b>2013</b>		<b>2014</b>	
	<b>Résidents</b>	<b>Non Résidents</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-résidents</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-résidents</b>
<b>Opérations interbancaires</b>	1.816	18.230	2.462	18.624	4.562	24.139
<b>Dépôts à vue</b>	112.854	3.794	131.116	9.041	143.939	13.887
<b>Dépôts à terme</b>	71.301	5.366	64.528	3.564	63.540	3.900
<b>Total</b>	<b>185.971</b>	<b>27.390</b>	<b>198.106</b>	<b>31.229</b>	<b>212.041</b>	<b>41.926</b>

Source : BCD

Les ressources drainées par les banques de la place, toutes monnaies et termes confondus, ont continué leur tendance haussière, s'élevant ainsi à 225.265 millions FDJ en 2014 contre 208.250 millions FDJ en 2013, soit +8,2%. Cette évolution s'explique par l'accroissement des dépôts issus essentiellement des particuliers (+11,6%) et des entreprises privées (+4,2%).

L'engagement du secteur bancaire envers les non-résidents y compris les engagements vis-à-vis des institutions bancaires étrangères est évalué à 41.926 millions FDJ à fin 2014 contre 31.229

millions FDJ en décembre 2013 augmentant de 3,6% son exposition vis-à-vis des ressources des non-résidents au cours de l'année 2014.

<b>Ressources des banques en activité</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b> en %
<b>Dépôts du Trésor</b>	1.816	2.462	3.948	60,4%
<b>Opérations interbancaires</b>	18.442	20.013	28.701	43,4%
<b>Dépôts de la clientèle</b>	193.315	208.250	225.265	8,2%
<b>Fonds propres</b>	18.464	21.516	23.341	8,5%
<b>Divers</b>	12.020	13.096	16.784	28,2%
<b>Total</b>	<b>244.057</b>	<b>265.337</b>	<b>298.039</b>	<b>12,3%</b>

Source : BCD

Parmi les autres ressources, les capitaux propres se sont renforcés de 1.825 millions FDJ entre décembre 2013 et décembre 2014, en raison de la mise à niveau du capital social des établissements de crédit, dont la date butoir prévue par la loi n°119/AN/11/6<sup>ème</sup> L est arrivée à son terme à la fin du mois de janvier 2014.

Malgré sa faible proportion, le ratio fonds propres/Total des Dépôts a atteint 10,36%, soit un niveau quasi-stable par rapport au niveau observé en décembre 2013.

### 2-2-3 Les dépôts selon la nature

Au 31 décembre 2014, les ressources du système bancaire toutes monnaies et termes confondues se sont chiffrés à 225.266 millions FDJ, soit une amélioration annuelle de plus de 8%.

<b>Dépôts auprès des banques selon la nature</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Comptes à vue	104.138	125.216	140.819	12,5%
Comptes sur livrets	12.510	14.954	17.007	13,7%
Comptes à terme	48.634	38.923	40.163	3,2%
Bons de caisse	28.033	29.158	27.276	-6,5%
<b>Total</b>	<b>193.315</b>	<b>208.250</b>	<b>225.266</b>	<b>8,2%</b>

Source : BCD

La ventilation selon la nature des dépôts collectés indique la bonne tenue de l'ensemble des comptes au terme de l'année 2014, à l'exception des bons de caisse, qui ont vu leur part se contracter de 6,5% par rapport à décembre 2013.

La baisse du niveau des ressources sous forme de bons de caisse s'explique par le faible taux de rémunération offert par les établissements de crédit aux entreprises publiques et privées.

#### 2-2-4 Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants

Constituant 50,7% des ressources collectées, l'épargne des sociétés privées a noté une progression (+4,2%) à fin décembre 2014. Cette progression est accentuée par la bonne tenue des ressources des particuliers (+11,7%) et celles des établissements publics (+6,1%) témoignant de la bancarisation obligatoire des salariés des secteurs public et privé, instituée en 2009 par une circulaire présidentielle.

<b>Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Entreprises et Ets publics	18.364	22.462	23.822	6,1%
Sociétés et entreprises individuelles	107.097	109.668	114.318	4,2%
Particuliers	49.102	58.307	65.102	11,7%
Divers	18 752	17.814	22.024	23,6%
<b>Total</b>	<b>193 315</b>	<b>208.251</b>	<b>225.265</b>	<b>8,2%</b>

Source : BCD

La ventilation par devises des dépôts a permis de déterminer une prééminence des ressources libellées en FDJ, suivi, par ceux détenus en Dollars US. Cette situation s'explique par la préférence des commerçants à détenir des bons de caisse - titres anonymes et librement négociables – en Dollars US pour les besoins de leurs commerces avec la zone dollar (Pays du golfe).

Outre les dépôts libellés en « Autre devises » qui ont régressé de 2,8%, les dépôts libellés en Dollars US et en monnaie locale ont vu leur niveau s'améliorer respectivement de 13,1% et de 7,7% en 2014.

<b>Dépôts auprès des banques selon les devises</b>				
<b>en millions FDJ</b>				
<b>Composantes</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Francs Djibouti	88.306	101.542	109.395	7,7%
Dollars US	74. 242	76.588	86.604	13,1%
Autres devises	30.767	30.121	29.267	-2,8%
<b>Total</b>	<b>193.315</b>	<b>208.250</b>	<b>225.266</b>	<b>8,2%</b>

Source : BCD

## 2-2-5 L'évolution de la rémunération des dépôts

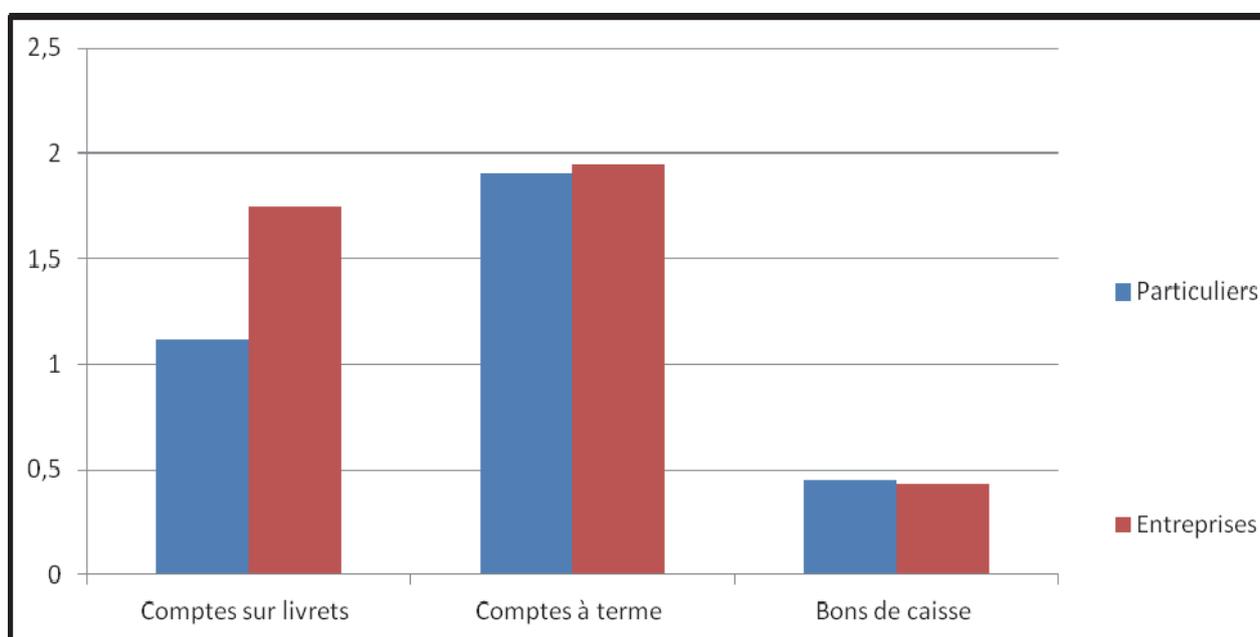
En 2014, les taux moyens créditeurs ont noté une amélioration par rapport au niveau observé l'exercice précédant aussi bien pour les entreprises (+0,19%) que pour les particuliers (+0,07%).

En termes de structure des comptes, les conditions de taux pratiqués par les banques de la place ont été favorables pour les dépôts sur livrets et les dépôts à termes pour tous les agents économiques au cours de l'année 2014.

Les taux créditeurs des comptes sur livrets et les comptes à terme bénéficiés par les particuliers ont en moyenne haussé de 0,13% et de 7 points de base par rapport aux conditions des banques appliquées en décembre 2013.

Aussi, les rémunérations des dépôts sur livrets et les dépôts à terme au profit des entreprises ont marqué une amélioration respective de 0,5% et de 75 points de base par rapport à 2013.

Cependant, les taux pratiqués sur les bons de caisse sont restés identiques d'une année à l'autre.



Source : BCD

### III – LES CONCOURS BANCAIRES

Au terme de l'année 2014, le financement bancaire (engagement par signature inclus) a continué sa progression avec un volume de crédit net de 115.782 millions FDJ, soit une progression de 10,5% par rapport à décembre 2013. Notant que les entreprises publiques ont réussi à tirer leur épingle du jeu de la croissance du crédit à l'économie en bénéficiant d'un encours net de 2.138 millions FDJ sur la période étudiée.

Parallèlement, la qualité du portefeuille a poursuivi sa dégradation au terme de l'année 2014, suite au déclassement des nouveaux dossiers de crédit opéré par un établissement de la place bancaire.

Le portefeuille à risque est passé de 12.346 millions FDJ en décembre 2013 à 16.793 millions FDJ en décembre 2014, représentant 14,5% du total des crédits bancaires.

Par conséquent les provisions se sont dépréciées, avec un taux de couverture de 62% soit 5% de moins par rapport à son niveau de l'année dernière.

#### 3-1 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DUREE

Les concours bancaires se sont établis à 82.836 millions FDJ à fin décembre 2014, soit une hausse en volume de 6.272 millions FDJ rapportés au niveau atteint en décembre 2013. Annuellement, les crédits à la clientèle ont enregistré une hausse de 8,2%.

Les crédits à court-terme se sont situés à 14.073 millions FDJ, contre 12.270 millions FDJ un an auparavant, soit une progression annuelle de 14,7%. Par contre, les crédits à moyen terme, situés à 13.313 millions FDJ, contre 13.437 millions FDJ un an auparavant, ont noté une légère baisse de 1%.

Représentant 44% du total des crédits à la clientèle, les comptes ordinaires débiteurs ont affiché une progression de 3,4% d'une année à l'autre.

Les crédits à long terme ont enregistré une augmentation de 33%, passant de 14.279 millions FDJ en décembre 2013 à 18.993 millions FDJ sur la période observée.

Evolution des engagements selon la durée				
en millions FDJ				
<i>Composantes</i>	2012	2013	2014	Var. 2014/13
Crédits à court terme	43.399	48.781	50.530	3,6%
Crédits à moyen et long terme	24.944	27.782	32.306	16,3%
<b>Total bilan</b>	68.343	76.563	82.836	8,2%
Hors Bilan	23.599	28.234	32.946	16,7%
<b>Total Général</b>	<b>91.943</b>	<b>104.797</b>	<b>115.782</b>	<b>10,5%</b>

Source : BCD

Concernant l'évolution du Hors-Bilan, les engagements en faveur de la clientèle ont connu une amélioration de près de 17% entre décembre 2013 et décembre 2014.

### 3-2 REPARTITION DES CONCOURS BANCAIRES SELON LA DEVISE ET LES BENEFICIAIRES

Constituant 73,1% du total des concours octroyés, la ventilation des engagements en Francs Djibouti est demeurée la plus importante, atteignant ainsi 60.622 millions FDJ en décembre 2014 contre 57.585 millions FDJ en décembre 2013.

<b>Evolution des engagements globaux selon les devises</b>			
en millions FDJ			
<b>Composantes</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Francs Djibouti	57.585	60.622	5,3%
Dollars US	17.256	21.093	22,2%
Autres devises	1.723	1.121	-34,9%
<b>Total</b>	<b>76.564</b>	<b>82 836</b>	<b>8,2%</b>

Source : BCD

Les concours bancaires libellés en Dollars US ont toutefois réalisé une hausse de 5,3% au cours de la période étudiée.

Cependant, et en raison de la flexibilité du change, les concours libellés en « autres devises » ont noté un recul significatif de 35% entre décembre 2013 et décembre 2014.

<b>Evolution des engagements par agent économique</b>					
en millions FDJ					
<b>Agents économiques</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Entreprises et Ets publics	1.770	1.968	2.742	5.318	93,9%
Stés et entrep. individuels	70.646	72.451	76.807	80.527	4,8%
Particuliers	14.644	13.369	19.838	22.252	12,2%
Divers	5.023	4.155	5.411	7.686	42,0%
<b>Total</b>	<b>92.083</b>	<b>91.943</b>	<b>104.798</b>	<b>115.782</b>	<b>10,5%</b>

Source : BCD

Les concours bancaires au Bilan et en Hors-bilan répartis selon les agents économiques bénéficiaires ont affiché dans leur ensemble un accroissement annuel de 10,5%.

Les catégories des clientèles ont permis de dégager les évolutions positives suivantes :

- établissements publics (+94%)
- les sociétés, entreprises & entrepreneurs individuels (+4,8%)
- les particuliers (+12,2%)
- divers (42%).

### 3-3 Evolution du coût du crédit

Le coût du crédit est resté dans l'ensemble relativement élevé durant l'année 2014. Ventilés en deux catégories :

- Les particuliers

Les taux appliqués sur les découverts et les prêts personnels sont restés relativement inchangés entre décembre 2013 et décembre 2014. Pour les découverts aux particuliers, les taux ont fluctué entre 7% et 18% et ceux des prêts personnels sont restés inchangés (entre 9,5% et 16%). Par contre, le coût du crédit des activités immobilières a légèrement baissé par rapport à 2013.

- Les entreprises et entrepreneurs privés

Les taux d'intérêts débiteurs moyens appliqués à l'escompte et alloués aux entreprises et entrepreneurs individuels sont restés inchangés par rapport à 2013.

Les découverts, pour toutes tranches, consentis aux entreprises et entrepreneurs privés ont baissé de 2,81% en se situant à 11,24% sur la période étudiée.

Les taux d'intérêts des autres crédits à court terme et ceux à moyen et long terme ont noté une hausse respective de 0,54% et de 0,67% au terme de l'année 2014.

<b>Taux moyens des crédits</b>				
en pourcentage				
<b>Composantes</b>	<b>2013</b>		<b>2014</b>	
	<b>Minima</b>	<b>Maxima</b>	<b>Minima</b>	<b>Maxima</b>
<b>1. Particuliers</b>				
Découverts	9,00	18,00	7,00	18,00
Personnels	9,50	16,00	9,50	16,00
Crédits immobiliers	7,03	15,00	6,83	15,00
<b>2. Entreprises/entrepreneurs privés</b>				
<b>Escompte</b>				
< 10 millions FDJ	11,00	17,00	11,00	17,00
<b>Découverts</b>				
< 10 millions FDJ	8,50	16,00	10,00	16,00
de 10 à 50 millions FDJ	8,50	16,00	6,50	16,00
de 50 à 200 millions FDJ	8,50	16,00	4,80	16,00
> 200 millions FDJ	8,50	16,00	4,62	16,00
<b>Autres crédits à court terme</b>				
< 10 millions FDJ	8,50	13,00	9,50	13,00
de 10 à 50 millions FDJ	8,50	13,00	9,14	13,00
de 50 à 200 millions FDJ	8,33	13,00	8,50	13,00
> 200 millions FDJ	7,00	13,00	9,24	13,00
<b>Moyen et long terme</b>				
< 10 millions FDJ	7,00	15,00	10,00	15,00
de 10 à 50 millions FDJ	7,00	15,00	8,88	15,00
de 50 à 200 millions FDJ	7,00	15,00	7,93	15,00
> 200 millions FDJ	6,82	15,00	6,33	15,00

Source : BCD

## CHAPITRE –III- LE SECTEUR EXTERIEUR

### I- LA BALANCE DES PAIEMENTS

Dans un contexte économique dynamique, le déficit du compte des transactions courantes continue à se creuser : Il passe ainsi de 54.833 millions FDJ en 2013 à 70.118 millions FDJ en 2014, soit un accroissement de près de 28%. Cette aggravation du déficit du compte courant résulte d'une part de l'élargissement du déficit de la balance commerciale et d'autre part du léger recul des excédents des services et des revenus.

Quant aux mouvements de capitaux, ils se sont soldés par une importation nette de fonds de 68.175 millions FDJ en 2014, contre 17.162 millions FDJ en 2013. Ils ont été marqués par des entrées nettes des investissements directs étrangers et une diminution des réserves monétaires de la Banque Centrale de Djibouti.

<b>Balance des paiements</b>				
en millions FDJ				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
<b>Compte transactions courantes</b>	<b>-26.297</b>	<b>-54.833</b>	<b>-70.118</b>	<b>-15.285</b>
<b>Biens</b>	<b>-79.341</b>	<b>-106.601</b>	<b>-119.840</b>	<b>-13.239</b>
Exportations, fab	20.971	21.260	22.955	1.695
Importations, fab	-100.312	-127.861	-142.795	-14.934
<b>Services et Revenus (net)</b>	<b>36.800</b>	<b>35.252</b>	<b>32.808</b>	<b>-2.444</b>
Crédit	68.435	73.425	75.232	1.807
Débit	-31.635	-38.173	-42.424	-4.251
<b>Transferts courants</b>	<b>16.244</b>	<b>16.516</b>	<b>16.914</b>	<b>398</b>
<b>Administrations publiques</b>	17.247	17.366	17.874	508
Autres secteurs	-1.003	-850	-960	-110
Autres	0	0	0	0
<b>Compte de capital</b>	<b>9.313</b>	<b>8.969</b>	<b>11.510</b>	<b>2.541</b>
<b>Transferts de capital</b>	9.313	8.969	11.510	2.541
Administration publique	9.313	8.969	11.510	2.541
Transferts des migrants	0	0	0	0
Acquisitions & cessions d'actifs non financiers, non produits	0	0	0	0
<b>Compte des opérations financières</b>	<b>3.239</b>	<b>17.162</b>	<b>68.175</b>	<b>51.013</b>
Investissements directs	19.549	50.829	27.191	-23.638
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Autres investissements	-15.260	-2.333	15.568	17.901
Avoirs de réserves	-1.050	-31.334	25.416	56.750
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>13.745</b>	<b>28.702</b>	<b>-9.567</b>	<b>-38.269</b>

Source : BCD

## 1-1 LE COMPTE COURANT

Le déficit du compte des transactions courantes s'établit à 70.118 millions FDJ en 2014. Il progresse de 15.285 millions par rapport à son niveau de l'année précédente et représente 25% du PIB. Cette évolution du déficit courant résulte principalement de l'aggravation de 12.4% du déficit des échanges des biens combinée à une réduction des excédent des services et des revenus respectivement de 1.569 millions FDJ et 875 millions FDJ.

Les transferts courants, pour leur part, maintiennent leur tendance haussière et enregistrent un excédent en légère augmentation de 2.4%.

<b>Compte des transactions courantes</b>				
en millions FDJ				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Biens	-79.341	-106.601	-119.840	-13.239
Services	31.889	30.573	29.004	-1.569
Revenus	4.911	4.679	3.804	-875
Transferts courants	16.244	16.516	16.914	398
<b>Total balance courante</b>	<b>-26.297</b>	<b>-54.833</b>	<b>-70.118</b>	<b>-15.285</b>
Taux de couverture	20,9%	16,6%	16,1%	

Source : BCD

## 1-2 LES ECHANGES COMMERCIAUX

Le solde des échanges de biens a connu un accroissement de 12,4% d'une année à l'autre, avec un montant de -119.840 millions FDJ en 2014, contre -106.601 millions FDJ en 2013. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est inscrit en baisse de 0,5 point de pourcentage en passant de 16,6% en 2013 à 16,1% en 2014. Cette aggravation du solde des échanges commerciaux de Djibouti est imputable à l'accélération significative enregistrée par les importations locales (+11,7%).

Affichant un montant de 142.795 millions FDJ, les importations de l'année 2014 ont augmenté de 14.934 millions FDJ par rapport à leur niveau de 2013. Alors que la valeur des biens de consommation importés a chuté de 6% courant l'année étudiée, la hausse globale des importations locales est imputable d'une part, à la remontée des prix des produits pétroliers et, d'autre part, à l'augmentation des quantités des biens d'investissements. Composés principalement des produits halieutiques, des peaux et cuirs et des ravitaillements effectués auprès des navires étrangers, les exportations locales, pour leur part, n'ont évolué que de 8% d'une année à l'autre en enregistrant un total de 22.955 millions FDJ en 2014.

<b>Balance des biens</b>				
en millions FDJ				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. en % 2014/13</b>
Exportations, fab	20.971	21.260	22.955	8
Importations, fab	-100.312	-127.861	-142.795	11,7
<b>Balance commerciale</b>	<b>-79.341</b>	<b>-106.601</b>	<b>-119.840</b>	<b>12,4</b>

Source : BCD

### 1-3 LA BALANCE DES SERVICES

Après avoir reculé de 4,1% en 2013, l'excédent des services continue pour la deuxième année consécutive sa tendance baissière en se contractant de 5,1% à la fin de l'année 2014. Cette évolution s'explique par une progression des dépenses observée notamment au niveau des rubriques « Administrations publiques » ; « Transports » et « Assurances ».

En 2014, les échanges de services de transports ont enregistré un solde excédentaire de 1.514 millions FDJ en baisse de 795 millions FDJ par rapport à leur niveau de 2013. Cette situation résulte d'une progression des dépenses (+11,7%) beaucoup plus soutenue que celle des recettes (+7,3%).

Le solde déficitaire des transports maritimes a haussé courant l'année 2014, en se situant à 7.007 millions FDJ, soit un accroissement de 13,8% en variation annuelle.

Par contre, le transport aérien et celui des autres transports ont connu des soldes excédentaires en hausse de 52,7% pour le premier et 5,6% pour le second.

L'amélioration de l'excédent des voyages démarrée en 2012 continue sur sa lancée et totalise un solde de 580 millions FDJ en progression de 36,8% en 2014. Cet accroissement s'explique par une hausse des dépenses des touristes étrangers à Djibouti de +14,4%, tandis que les dépenses des djiboutiens à l'étranger enregistrent une évolution sensiblement similaire de +11,6%.

Les services de communications continuent sur leur évolution positive en totalisant un montant de 2.608 millions FDJ en 2014, contre 2.208 millions FDJ un an auparavant. Cette augmentation provient des recettes tirées d'une part, sur les consommations de Téléphone et d'Internet des non résidents installées sur le territoire national et, d'autre part, des redevances réglées par les sociétés de télécommunication étrangères utilisant les réseaux et câbles de Djibouti Télécom.

Les services fournis ou reçus par les administrations publiques représentent essentiellement des dépenses de consommation des contingents militaires étrangers, des ambassades et organismes internationaux installés à Djibouti et des pensions de retraites payées par la France aux veuves résidentes des anciens combattants.

Au terme de l'année 2014, cette rubrique a totalisé un solde excédentaire de 29.758 millions FDJ, contre 30.335 millions FDJ en 2013, soit une baisse de 2% environ.

<b>Soldes des échanges de services</b>				
	en millions FDJ			
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Transports	3.612	2.309	1.514	-795
Voyages	374	424	580	156
Communications	1.734	2.208	2.608	400
Services d'assurance	-2.104	-3.476	-4.326	-850
Autres services	-1.180	-1.227	-1.130	97
Administrations publiques	29.453	30.335	29.758	-577
<b>Total</b>	<b>31.889</b>	<b>30.573</b>	<b>29.004</b>	<b>-1.569</b>

Source : BCD

#### 1-4 LA BALANCE DES REVENUS

Les revenus comprennent d'une part, les revenus du travail et d'autre part, les revenus de capitaux. Ces derniers englobent les produits des investissements directs, des investissements de portefeuille et des autres placements.

L'excédent des revenus s'est significativement replié de 18,7% à la fin de l'année 2014 en affichant un montant de 3.804 millions FDJ, et ce, en raison de la progression du solde négatif des revenus des investissements.

Première rubrique contributrice de l'excédent des revenus, les recettes provenant des rémunérations des salariés ont légèrement diminué en enregistrant un excédent de 4.832 millions FDJ en 2014, contre 4.930 millions FDJ l'année précédente.

Par contre, le solde des revenus des investissements a fortement reculé de 777 millions, passant de -251 millions FDJ en 2013 à -1.028 millions FDJ en 2014. Cette situation provient de la baisse de rendement des avoirs placés à l'étranger combinée aux volumes importants des intérêts et dividendes payés par les résidents.

<b>Soldes des revenus</b>				
en millions FDJ				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
<b>Rémunération des salariés</b>	4.710	4.930	4.832	-98
<b>Revenus des investissements</b>	201	-251	-1.028	-777
<b>Total</b>	<b>4.911</b>	<b>4.679</b>	<b>3.804</b>	<b>-875</b>

Source : BCD

#### 1-5 LA BALANCE DES TRANSFERTS

La rubrique des transferts courants se caractérise, structurellement, par un solde excédentaire qui constitue la première source de financement de la balance des paiements.

En totalisant un montant de 16.914 millions FDJ au cours de l'année 2014, le solde des transferts courants a sensiblement progressé de 2,4% par rapport à son niveau de 2013. Cette situation résulte exclusivement de l'évolution positive du solde excédentaire des administrations publiques.

<b>Transferts courants</b>				
en millions FDJ				
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Administrations publiques	17.247	17.366	17.874	508
Autres secteurs	-1.003	-850	-960	-110
<b>Total</b>	<b>16.244</b>	<b>16.516</b>	<b>16.914</b>	<b>398</b>

Source : BCD

## 1-6 LE COMPTE DE CAPITAL

En 2014, le compte de capital a enregistré un excédent de 11.510 millions FDJ, après 8.969 millions FDJ en 2013. Cette évolution positive de ce solde est attribuable à l'augmentation des montants de dons octroyés par les différents bailleurs de fonds étrangers à la République de Djibouti. Ces ressources ont servi à financer les nombreux projets d'investissement public du pays.

## 1-7 LE COMPTE DES OPERATIONS FINANCIERES

Le compte financier retrace les opérations de transferts d'actifs financiers entre les résidents de la République de Djibouti et les non résidents. Il s'agit de crédits commerciaux, des investissements directs et de portefeuille et, de manière générale, de la création ou de la liquidation de créances entre résidents de Djibouti et non résidents.

Les flux de capitaux entre résidents et non-résidents ont totalisé des entrées nettes de 68.175 millions FDJ en 2014, contre 17.162 millions FDJ en 2013. Le volume exceptionnel des autres investissements et les avoirs de réserves sont à l'origine de l'accroissement du solde excédentaire du compte financier.

En effet les investissements directs étrangers à Djibouti ont connu une baisse de près de 46.50%, passant de 50.829 millions FDJ en 2013 à 27.191 millions FDJ en 2014.

<b>Compte d'opérations financières</b>				
				en millions FDJ
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13</b>
Investissements directs	19.549	50.829	27.191	-23.638
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Autres investissements	-15.260	-2.333	15.568	17.901
Avoirs de réserves	-1.050	-31.334	25.416	56.750
<b>Total opérations financières</b>	<b>3.239</b>	<b>17.162</b>	<b>68.175</b>	<b>51.013</b>

Source : BCD

Quant aux autres investissements, leur flux net est passé de -2.333 million FDJ en 2013 à 15.568 millions FDJ en 2014 soit un accroissement de 567.30%. Cette augmentation s'explique par des entrées nettes de capitaux des institutions financières de la place.

## II- LA POSITION EXTERIEURE GLOBALE

A la fin de l'année 2014, la Position Extérieure Globale (PEG) de la République de Djibouti a dégagé un solde net débiteur de 114.666 millions FDJ, en augmentation de 102,2% ou 22.800 millions FDJ par rapport à la situation de l'année précédente.

Cette évolution importante s'explique par la progression de 22,7% des engagements extérieurs, alors que les avoirs extérieurs du pays ont connu une hausse relative de 4,5%.

Les postes qui ont fortement contribué à l'accroissement des concours extérieurs de la nation sont essentiellement, les investissements directs étrangers, les engagements extérieurs des banques résidentes et la dette extérieure des entreprises publiques.

Position extérieure globale			
en millions FDJ			
Composantes	2013	2014	Var. 2014/13
<b>Investissements directs</b>			
Avoirs	0	0	-
Engagements	- 142.132	- 169.323	19,1%
<b>Autres investissements</b>			
Avoirs	175.034	191.505	9,4%
Engagements	-162.514	-204.420	25,8%
<b>Avoirs de réserves</b>	72.902	67.572	-7,3%
<b>Position nette</b>	<b>-56.710</b>	<b>-114.666</b>	<b>102,2%</b>

Source : BCD

En effet, les investissements directs étrangers (IDE) entrant dans l'économie nationale ont enregistré un volume cumulé de 169.323 millions FDJ à fin décembre 2014 en hausse de 19,1% par rapport à leur niveau de 2013.

Tout en confirmant la confiance et l'attractivité de l'économie locale, l'évolution du stock des investissements directs étrangers provient des flux nets enregistrés au niveau de la balance des paiements. En 2014, près de 90% des investissements directs étrangers se concentrent dans quatre secteurs d'activités. Il s'agit notamment des transports & logistiques, du tourisme, de l'industrie et des banques.

La catégorie des « autres investissements » constitue le premier poste en termes d'importance au sein de la Position Extérieure Globale de Djibouti. A fin décembre 2014, elle représente 74% de l'encours global des avoirs et 55% du stock total des engagements. Sa position nette fait apparaître un solde débiteur de 12.915 millions FDJ, imputable essentiellement à l'accroissement des emprunts extérieurs contractés par les banques résidentes (+37,4%), du stock de la dette extérieure des entreprises publiques (+99,1%) et de la hausse des dépôts des non-résidents auprès des banques commerciales de la place (+24,2%).

Quant aux avoirs de réserves, ils ont dégagé une position créditrice nette de 67.572 millions FJD à la fin de l'année 2014, en diminution de 7,3% par rapport à leur niveau de 2013. L'encours des avoirs de réserves assure également la couverture intégrale des engagements financiers à court terme. Ces derniers absorbent à eux seuls 67% de l'encours des avoirs de réserves.

### III- LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE

#### 3-1 L'ENCOURS DE LA DETTE

En 2014, l'encours de la dette extérieure de Djibouti s'est situé à 159.215 millions FDJ en augmentation de 34.940 millions FDJ ou 28,1% par rapport à son niveau de l'année dernière. D'un point de vue général, cette évolution est imputable à l'accroissement du stock de la dette bilatérale, notamment les fonds mobilisés au profit des entreprises publiques.

Le ratio dette publique extérieure sur PIB, mesurant le niveau d'endettement national, fait apparaître un taux de 56,3% en augmentation de 8 points de pourcentage en comparaison avec son seuil de 2013.

Evolution de la dette extérieure et à garantie publique par type de coopération					
en millions FDJ					
Désignation	2013		2014		Var. 2014/13 en %
	Montant	Part en %	Montant	Part en %	
<b>Etat</b>	<b>90.620</b>	<b>100</b>	<b>92.193</b>	<b>100</b>	<b>1,74</b>
Coopération bilatérale	30.175	33,3	29.500	32	-2,24
Coopération multilatérale	60.445	66,7	62.693	68	3,72
<b>Entreprises publiques</b>	<b>33.655</b>	<b>100</b>	<b>67.022</b>	<b>100</b>	<b>99,14</b>
Coopération bilatérale	10.396	30,9	43.763	65,3	320,96
Coopération multilatérale	23.259	69,1	23.259	34,7	-
<b>Encours total</b>	<b>124.275</b>	<b>100</b>	<b>159.215</b>	<b>100</b>	<b>28,12</b>
Coopération bilatérale	40.571	32,6	73.263	46	80,6
Coopération multilatérale	83.704	67,4	85.952	54	2,69

Source : MEFPP

Par type de coopération, les ressources mobilisées auprès des créanciers multilatéraux représentent un poids de 53% en 2014, contre 67% en 2013. Même si leur poids recule, d'une année à l'autre, le stock de la dette multilatérale conserve sa première place dans l'encours global.

En effet, le stock des encours accordés par les organismes financiers internationaux, se sont établis à 85.952 millions FDJ en 2014, contre 83.704 millions FDJ en 2013, soit une légère augmentation de 2,7%. Cet accroissement de la dette multilatérale provient de la hausse des encours des créanciers tels que la BID (+34,6%), l'OPEP (+5,1%) et le FADES (+4,6%). Le principal bénéficiaire de ces fonds est l'Administration Centrale.

Quant au stock de la dette d'origine bilatérale de l'année étudiée, il a considérablement progressé de 80,6% pour se stabiliser à un niveau de 73.263 millions FDJ. Ce résultat provient de l'accroissement des tirages effectués auprès des pays créanciers, notamment la Chine (+762%), le Koweït (+23%) et l'Arabie Saoudite (+17%). Ce sont les entreprises publiques qui

ont exclusivement bénéficié de ces tirages destinés à financer les grands projets d'infrastructures en cours dans le pays.

### 3-2 LE SERVICE DE LA DETTE

Les montants remboursés au titre de l'année 2014 se sont établis à 8.029 millions FDJ, contre 8.320 millions FDJ l'année précédente, soit un recul de 3,5% en variation annuelle.

<b>Composantes du service de la dette publique extérieure</b>				en millions FDJ
	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 2014/13 en %</b>
<b>Intérêts</b>	<b>1.838</b>	<b>1.636</b>	<b>1.576</b>	-3,7
Etat	1.007	847	783	-7,6
Entreprises publiques	831	789	793	0,5
<b>Amortissements</b>	<b>6.203</b>	<b>6.684</b>	<b>6.453</b>	-3,5
Etat	3.467	3.824	3.924	2,6
Entreprises publiques	2.736	2.860	2.529	-11,6
<b>Service de la dette extérieure</b>	<b>8.041</b>	<b>8.320</b>	<b>8.029</b>	<b>-3,5</b>

Source : MEFPP et services du FMI

En termes de soutenabilité du service de la dette, les ratios « Service de la dette/Recettes d'exportations des biens et services et Service de la dette/Recettes budgétaires propres » affichent des taux respectifs de 8,8% et 21,9% en amélioration par rapport à leur niveau de 2013.

L'amortissement du principal qui a porté sur une enveloppe de 6.453 millions FDJ s'est replié de 3,4% ou 230 millions FDJ au cours de la période sous revue. De leur côté, les intérêts de la dette ont connu la même tendance en enregistrant une diminution de 3,7% entre 2013 et 2014, pour s'établir à 1.576 millions FDJ.

Les dépenses au titre du service de la dette effectuées par l'Administration Centrale, se sont inscrites en légère hausse de 0,8% pour se situer à 4.707 millions FDJ. Cette évolution est attribuable, essentiellement, au paiement du principal qui a connu une augmentation de 2,6% à fin décembre 2014, alors que les charges d'intérêts réglées par l'Etat ont reculé de 7,6% au cours de la même période.

Quant au service de la dette extérieure payé par les entreprises publiques, il s'est inscrit en baisse (-9%) pour se situer à 3.322 millions FDJ portant la marque du repli du règlement du principal de -11,6%, alors que les intérêts se sont, en revanche, inscrits en hausse de 0,5%.

## TROISIEME PARTIE – EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER ET ACTIVITES DE LA BANQUE CENTRALE

### CHAPITRE I- L'EVOLUTION DU SECTEUR FINANCIER

#### 1-1 LES OPERATEURS DU SECTEUR FINANCIER

En 2014, le secteur financier est resté dynamique comme les années antérieures. Sur les onze établissements de crédit agréés, deux ont vu leur agrément retiré pour insuffisances financières et managériales et s'acheminent vers la liquidation.

Un nouvel entrant, Commercial Bank of Djibouti (CBD) a eu son autorisation pour opérer à Djibouti, et le processus de son installation s'est étalé jusqu'au début 2015. Ce dernier opérateur est une banque d'affaires issue du groupe Fabtech, présent par ailleurs dans divers secteurs industriels à Djibouti depuis 2013.

Le rehaussement des conditions d'exercice des activités financières, initié par la loi 119 en 2011 a été poursuivi au sein du secteur au cours de l'année 2014. Les établissements de crédit ont ainsi tous procédé à la mobilisation et à la libération du capital minimum porté désormais à 1 milliard FDJ par la nouvelle loi. La recapitalisation des établissements de crédit a renforcé leur solidité financière et le rapport entre leurs fonds propres et leurs engagements est estimé à environ 11%, proche du niveau ciblé par la réglementation.

Depuis la fusion en 2010 de la Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit (CNEC) et de la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit (CPEC), le sous-secteur de la microfinance est composé de 3 entités : la caisse de Djibouti, celles du Nord et du Sud, appelées toutes par leur acronyme CPEC.

Le principal opérateur, la CPEC de Djibouti (CPEC-D), confrontée à des carences techniques et organisationnelles depuis la fusion en 2010, a bénéficié d'une administration provisoire encadrée par la Banque Centrale de 2012 à 2014. Ce programme ayant permis de rétablir les équilibres fondamentaux de la caisse, a clôturé par le retrait de l'administrateur provisoire à fin 2014, suivi par le rétablissement des organes sociaux de l'institution au premier trimestre 2015. Les caisses des Régions Sud et Nord, ont aussi tenu leurs assemblées générales à la même période pour renouveler leurs organes dirigeants. Un programme de formation, suivi d'un plan de renforcement des capacités de supervision de la Banque Centrale, a été mis en place fin 2014 avec le concours de la BAD.

Aux côtés des banques, le système financier compte un tissu actif d'auxiliaires financiers que sont les bureaux de change et de transferts de fonds. Leur nombre est resté le même en 2014 qu'en 2013, à savoir 17 entités. Deux nouveaux candidats ont manifesté leur volonté de s'établir en 2014, mais leur agrément devrait intervenir courant 2015.

Secteur financier djiboutien en 2014	Date création
<b><u>Etablissements de crédit :</u></b>	
1. Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge (BCI-MR)	1957
2. Bank Of Africa-Mer Rouge (BOA-MR)	déc. 2010
3. International Commercial Bank Djibouti S.A (ICB)	sept. 2006
4. Saba Islamic Bank Djibouti Branch (SIB)	juin 2006
5. Banque de Dépôt et de Crédit Djibouti S.A (BDCD)	janv. 2008
6. Salaam African Bank S.A (SAB)	déc. 2008
7. Cooperative Agricultural and Credit International Bank S.A (CAC)	janv. 2009
8. East Africa Bank (EAB)	oct. 2009
9. Exim Bank Djibouti S.A (EBD)	juil. 2010
10. Commercial Bank of Djibouti (CBD)	avril 2015
<b><u>Auxiliaires Financiers :</u></b>	
1. Abdourahman Ahmed Taha	2001
2. Western Union (BCI-MR)	2001
3. Dilip Corporation	2002
4. Atulkumar K. Mehta	2002
5. Dahabshil EURL,	2002
6. Houssein Mohamed Haïdar	2003
7. Amal Express SARL	2003
8. Kaah Express EURL	2003
9. Mustaqbal SARL	2003
10. Agence de Tourisme et de Transport Aérien SARL (ATTA) Money Gram	2003
11. Daar al Tawakul SARL	2005
12. La Poste de Djibouti (Western Union)	2008
13. Hodan Global Transfer SARL	2008
14. Osob Money Transfer & Exchange SARL	2010
15. Irmaan International Exchange EURL	2011
16. Al Khalil SARL	2012
17. FastPay Exchange SARL	2012
<b><u>Institutions de microfinance:</u></b>	
1. Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit de Djibouti (CPEC de Djibouti)	2010
2. Caisse Populaire d'Epargne et de Credit du Nord (CPEC du Nord)	2011
3. Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit du Sud (CPEC du Sud)	2011
<b><u>Institution Financière Spécialisée :</u></b>	
1. Fonds de Développement Economique de Djibouti (FDED)	2000

Source : BCD

## 1-2 LES REFORMES DU SECTEUR BANCAIRE

Pour encadrer le développement soutenu du secteur financier, la Banque Centrale a orienté ses efforts dans deux directions majeures : la poursuite des réformes réglementaires et

l'introduction des projets de modernisation de l'infrastructure financière et des outils de financement.

### **1-2-1 la revue des procédures et des normes réglementaires**

A la suite de la nouvelle loi bancaire adoptée en 2011, l'arsenal prudentiel et réglementaire de la BCD a été remis à niveau. Un inventaire complet de la composition et de l'affectation du capital social ainsi que de la constitution des réserves légales des banques a été réalisé.

L'instruction n°2011-07 relative à la comptabilisation, au provisionnement et à la déclaration des créances douteuses, a été revue pour aligner les exigences aux standards internationaux et compléter les dispositions de ce texte en précisant les règles de provisionnement des créances douteuses.

Une refonte de l'instruction sur la liquidité a été entamée par les superviseurs pour revoir les exigences imposées conformément aux nouveaux standards internationaux de Bâle quant au respect d'un ratio minimum entre la liquidité de l'établissement de crédit et ses exigibilités.

Des travaux sont également menés sur les placements interbancaires compte tenu du contexte international perturbé, notamment au niveau de la sous-région (Yémen). Il s'agit de revoir les exigences en matière de diversification de ces placements internationaux notamment vers des zones moins risquées et de mettre en place des outils de veille et de surveillance pour en assurer un meilleur suivi. Des notes de méthodes sont en cours d'élaboration pour le traitement, le suivi et les mécanismes de gestion des banques en difficulté. La BCD entend ainsi développer des capacités additionnelles pour faire face aux éventuelles vulnérabilités du secteur bancaire. Une revue complète des dossiers des banques a été initiée pour aboutir sur une auto-évaluation des BCP (Principes fondamentaux de Bâle), exercice préalable à la préparation d'un prochain FSAP (Programme d'évaluation du secteur financier).

Du point de vue organisationnel, la BCD a réorganisé le Département de la Supervision pour recentrer ses travaux sur la supervision. Réparti en pôle de contrôle sur pièces et contrôle sur place, l'effectif du service a été renforcé avec le recrutement à fin 2014 de quatre nouveaux cadres, dont un juriste, portant le nombre à 12. En plus de la répartition en deux pôles du service, les collaborateurs opèrent chacun dans un domaine de compétence en tant que référent au sein de l'équipe pour couvrir un aspect précis de la supervision bancaire, tel que reporting comptable et prudentiel, veille réglementaire, finance islamique, micro-finance, lutte anti-blanchiment.

Afin de renforcer la structuration du secteur financier et s'appuyant sur les dispositions de la loi bancaire, la BCD a par ailleurs, interpellé la profession pour réactiver l'association des banques, qui a toujours existé mais, dont les activités peu manifestes n'avait pas suivi l'extension du tissu bancaire. Ainsi, sous l'égide de la BCD, l'association, appelée Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC), a été dotée de nouveaux statuts, assortis d'un règlement intérieur, et des organes dirigeants nouvellement élus pour un mandat de 3 ans. L'APEC regroupe d'office toutes les banques en activité et le Fonds de Développement Economique de Djibouti, et à titre provisoire son siège social est la Banque Centrale.

### **1.2.2 Les projets de modernisation et de développement du secteur financier**

Parmi les projets majeurs destinés à accompagner et à consolider les progrès réalisés par la place de Djibouti, la Banque Centrale a poursuivi en 2014 :

**1. la réforme du Fichier Central des Risques Bancaires** : seul système national d'information relative aux encours clientèle disponible aux banques. Cet outil jugé obsolète au regard de l'élargissement du système bancaire, fait l'objet d'un projet de modernisation

comprenant les fonctionnalités du système d'information de crédit, l'amélioration du cadre juridique et réglementaire ainsi que la mise en place d'un cadre de surveillance du SIC. Lancé en décembre 2013, dans le cadre de l'Initiative FIRST de la Banque Mondiale, le projet vise à créer au sein de la Banque Centrale une unité dédiée au système d'information et de crédit, comprenant au moins un responsable, un analyste et un informaticien, soit une équipe de 3 personnes.

**2. la modernisation du Système national des paiements (SNP) :** le projet vise à appuyer l'évolution des paiements électroniques et le développement de l'infrastructure des paiements sur l'ensemble du territoire Djiboutien. Les améliorations ainsi obtenues devront accroître l'utilisation des moyens de paiement innovants, tels que les paiements mobiles et les cartes prépayées et fournir au système national une plus grande inclusion financière du point de vue interne. Le projet vise par ailleurs à favoriser l'intégration du SNP dans les SNP des pays voisins. Les recommandations de la nouvelle stratégie de SNP de Djibouti ont été catégorisées en neuf piliers. : i) le cadre juridique; ii) les paiements de grande valeur; iii) les systèmes de paiement de masse; iv) les paiements du Gouvernement; v) les marchés monétaires interbancaires et de devises; vi) les systèmes de règlement de titres; vii) les envois de fonds internationaux; viii) le Cadre de surveillance; et, ix) le Cadre de coopération.

**3. Le Fonds de Garantie Partiel des Crédits de Djibouti (FGPCD) :** afin d'accroître l'accès au financement bancaire des PME/PMI et l'inclusion financière du secteur financier, le gouvernement a lancé sous l'égide de la Banque Centrale, en septembre 2014 le projet de création du FGPCD appuyé par la Banque Mondiale dans le cadre de l'Initiative First. Le projet est conçu avec une participation majoritaire du Gouvernement avec, dans un premier temps, une détention de 100% du capital du fonds, puis une participation à hauteur de 30% par les banques de la place. Le statut juridique du fonds sera de type Institution financière spécialisée soumise à la supervision de la Banque Centrale, conformément aux dispositions de la loi 119 régissant les institutions financières.

Lors du démarrage du projet, le fonds sera doté d'une équipe réduite et sera logé provisoirement au sein de la Banque Centrale, qui lui fournira ainsi un appui matériel et technique strictement limité à la phase de lancement. Une fois devenu pleinement opérationnel, le Fonds devra élire domicile dans son propre siège et disposer d'une autonomie financière et matérielle. Les organes du fonds seront un conseil d'administration (chargé de tracer la politique du fonds et d'approuver sa gestion), un comité technique (pour statuer sur les dossiers à partir d'un seuil donné) et une direction exécutive (chargée de l'animation et de la gestion permanente du fonds).

**4. l'introduction du Crédit-bail à Djibouti :** dans le cadre de sa politique de promotion du secteur financier et du développement, la Société Financière Internationale (SFI), a financé une étude destinée à introduire le crédit-bail à Djibouti. Lancé à fin 2014 et poursuivi au début 2015 par la Banque Centrale avec l'appui d'un expert international, ce projet dans sa première phase a permis d'étudier le marché, d'élaborer les projets de textes nécessaires pour la mise en place de ce mode de financement qui stimulera les crédits aux PME/PMI. De par le monde, le leasing a montré sa capacité à répondre aux besoins d'équipement et d'extension des PME, leur offrant à cet effet des solutions souples et adaptées. Dans le cas de Djibouti, les conditions de base du lancement du leasing semblent réunies, compte tenu notamment de son arsenal juridique et de la place des opérateurs bancaires dans l'économie.

**5. La Gestion des Réserves officielles :** le régime de change retenu par la BCD est le système de Currency Board ou Caisse d'émission. De par sa loi, la BCD a l'obligation de couvrir sans limite la monnaie fiduciaire. Le choix de la caisse d'émission a permis d'assurer une grande stabilité à la place de Djibouti, mais en revanche un tel choix limite

considérablement les marges de manœuvre de la politique monétaire, et surtout contraint la gestion des réserves de change. La baisse continue, ces dernières années, des taux directeurs internationaux a particulièrement affecté la situation financière de la Banque centrale dont les ressources sont essentiellement tirées de ces placements auprès des correspondants à l'étranger. Suite à la demande du Gouverneur en marge des assemblées annuelles 2014 du FMI et de la Banque Mondiale, une mission conduite par Monsieur Vincent FLEURIET est intervenue début 2015 et a élaboré une feuille de route pour mettre en place une gestion plus efficace des réserves de change. Cela consiste principalement, à définir la politique d'investissement des ressources de réserves, comprenant le cadre de gestion, le processus de décision ainsi que les procédures opérationnelles pour la gestion des réserves. La mise en œuvre effective nécessitera par la suite la disponibilité d'une équipe dédiée et formée à cette mission.

## CHAPITRE II- LES DIFFERENTES ACTIVITES DE LA BANQUE

### 2-1 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

#### 2-1-1EFFECTIF

La Banque Centrale dispose d'un personnel de 60 individus en 2014, contre 58 une année auparavant. Fidèle à sa tradition, la Banque Centrale de Djibouti a privilégié la compétence et la promotion du genre pour opérer un équilibre en faveur du personnel féminin au sein de la banque. Au cours de l'exercice 2014, des recrutements d'un personnel composé de 4 cadres supérieurs dont un juriste et d'un agent ont été réalisés et deux cadres supérieurs ont quitté la BCD.

Situation du personnel de la BCD, 2013-2014									
Catégorie	2013			2014			Var. 2014/13		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Cadre supérieur	12	7	19	14	6	20	+2	-1	+1
Cadre moyen	4	5	9	4	5	9	-	-	-
Agent	14	16	30	14	17	31	-	+1	+1
Total	30	28	58	32	28	60	-	-	+2

Source : BCD

#### 2-1-2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Une importante formation destinée à renforcer les techniques de contrôle des institutions de microfinance des superviseurs de la banque a été organisée. Cette formation animée par un expert international de la BAD, représente une première phase de la mission de coaching des inspecteurs de la BCD en matière de contrôle sur pièces et sur places des institutions de micro finance. L'ensemble des cadres de la supervision ont bénéficié de cette formation.

De plus, la Banque continue son effort de formation en donnant à ses employés des formations de qualité adaptées aux besoins professionnels des différents services.

Au cours de cette année 2014, les personnels bénéficiaires de différentes formations sont au nombre de 15 agents, à savoir :

- Une employée suit une formation portant sur la profession bancaire à l'Institut Technique de Banque ;
- 3 agents ont effectué des cours d'anglais et de français à différents niveaux ;
- Un cadre a participé à un séminaire portant sur "Pilier II et évaluation du profil du risque de banque" organisé par la Banque de France à Paris/France ;
- Deux cadres ont participé à un atelier de formation sur l'évaluation des sauvegardes de banque centrale organisé par l'Institut Multilatéral d'Afrique à Tunis ;

- Un cadre a suivi une formation sur la surveillance et réglementation bancaire organisé conjointement par International Monetary Fund of Middle East et Center of Economics an finance à Koweit City ;

- Deux cadres supérieurs ont participé à une formation intitulée «programme international de formation en évaluation du développement (PIFED)», organisée par l'Ecole nationale d'administration publique – ENAP au Québec/Canada ;

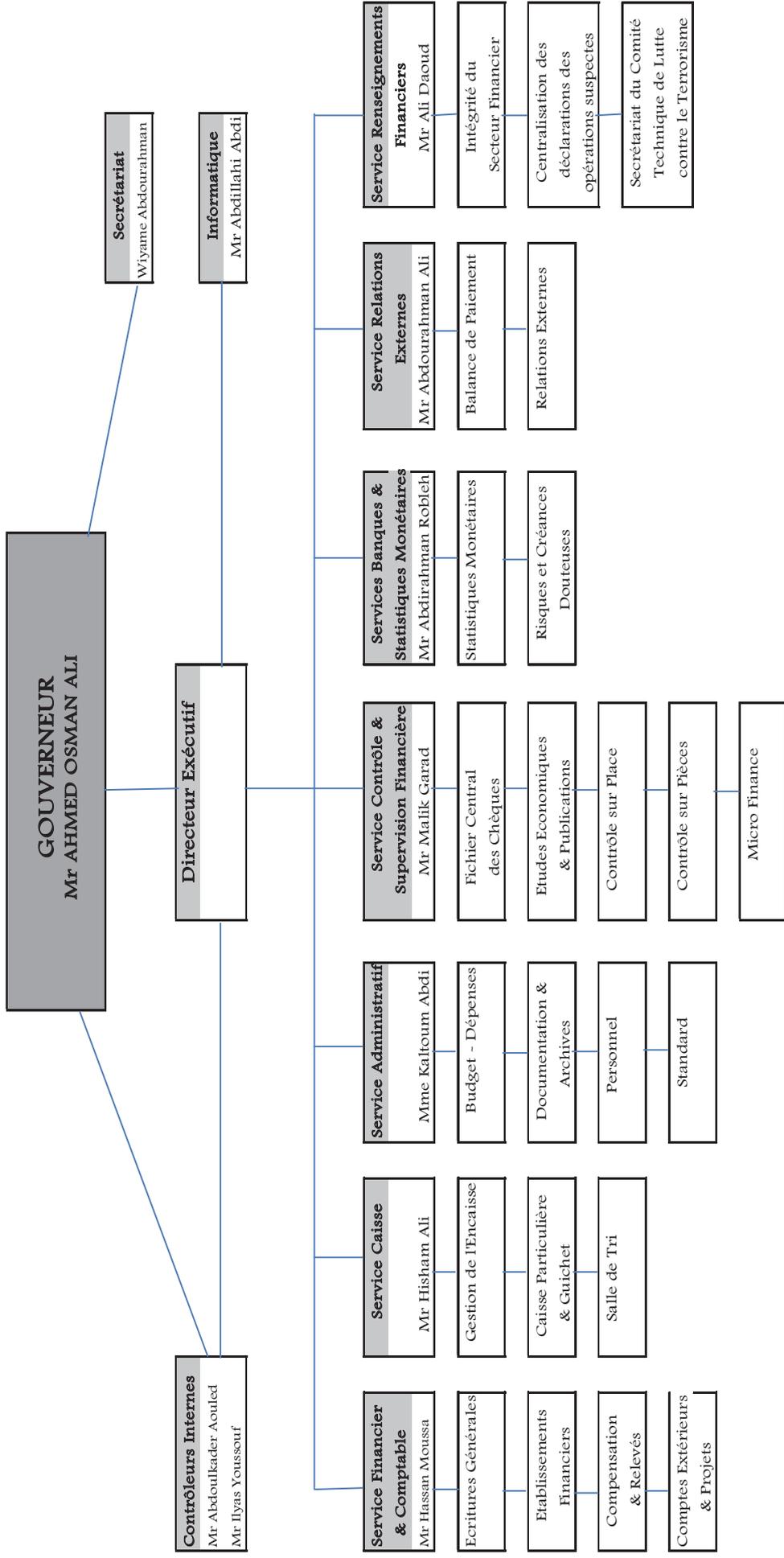
- Deux cadres supérieurs ont participé au forum sur le « renforcement des institutions de gestion financière » organisé par la Banque Mondiale à Abou Dhabi ;

- Un cadre a participé à un séminaire intitulé "Gestion des Risques par les Banques Centrales et Stabilité Financière" organisé par la Banque Africaine de Développement à Tunis (Tunisie) ;

- Deux cadres ont été désignés à participer à un atelier de formation régional sur le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et les gels des avoirs organisé par l'IGAD Security Sector Program en Ethiopie.

Egalement, un atelier de formation assuré par deux experts de l'ONUUDC portant sur le renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme (LBC-FT) a été organisé à la Banque Centrale.

2-2 ORGANIGRAMME DE LA BANQUE



## 2-3-1 Le mouvement général du service caisse

en millions FDJ

Billets	Nombre de coupures validées		Nombre de coupures annulées		Nombre de coupures triées		Taux de Récupération
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
<b>500</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>1.000</b>	183 000	141 000	266 000	186 000	449 000	327 000	43%
<b>2.000</b>	765 000	412 000	207 000	373 000	972 000	785 000	52%
<b>5.000</b>	6 061 000	5 716 000	962 000	1 201 000	7 023 000	6 917 000	82%
<b>10.000</b>	7 982 000	7 187 000	389 000	902 000	8 371 000	8 089 000	88%
<b>Total</b>	<b>14 991 000</b>	<b>13 456 000</b>	<b>1 824 000</b>	<b>2 662 000</b>	<b>16 815 000</b>	<b>16 118 000</b>	<b>83%</b>

Source : BCD

En matière d'usure, le billet de 10 000 FDJ conserve la meilleure place avec un taux de récupération de 88 %.

Récupérés respectivement à 82% et 52 % les billets de 5 000 FDJ et 2 000 FDJ sont en bon état, tandis que la coupure de 1 000 FDJ avec un taux de récupération de 43 % seulement demeure le billet le plus mal traité.

en millions FDJ

Billets	Nombre des coupures triées	Nombre des coupures validées	Nombre des coupures annulées
<b>500</b>	-	-	-
<b>1 000</b>	327 000	141 000	186 000
<b>2 000</b>	785 000	412 000	373 000
<b>5 000</b>	6 917 000	5 716 000	1 201 000
<b>10 000</b>	8 089 000	7 187 000	902 000
<b>TOTAL</b>	<b>16 118 000</b>	<b>13 456 000</b>	<b>2 662 000</b>

## 2-3-2 Les billets émis

Billets émis (en nombre de paquets de 1 000 billets) neufs et valides			
Coupures	2012	2013	2014
<b>500 FDJ</b>	0	0	0
<b>1 000 FDJ</b>	546	398	201
<b>2 000 FDJ</b>	712	487	786
<b>5 000 FDJ</b>	1729	1461	1 189
<b>10 000 FDJ</b>	1512	1595	1 232

Le billet de 10 000 FDJ est le plus demandé par le public.

## 2-4 DIFFUSION DES STATISTIQUES MONÉTAIRES

Conformément à l'article 13 de la Loi n°118/AN/11/6<sup>ème</sup> L, portant modifications des statuts de la Banque Centrale, le Service Banques & Statistiques Monétaires établit une situation mensuelle détaillée de la masse monétaire, de la circulation fiduciaire et de leurs contreparties en transmettant dans la foulée ces principaux indicateurs au Fonds Monétaire International par le biais du système de correspondance intégré (SCI).

Le service publie également, sur la base des principaux agrégats monétaires, les statistiques monétaires mensuelles sous forme d'un Bulletin et contribue à l'élaboration du rapport annuel de la Banque Centrale.

Outre la diffusion périodique des données, le service centralise dans un Fichier Central des Risques, tous les concours consentis par les établissements bancaires à leur clientèle, d'un montant supérieur ou égal à 3 millions FDJ. En effet, le service a entrepris une réforme du Fichier Central des Risques Bancaires tel que l'abaissement des seuils déclaratifs, l'élargissement des modes et des supports déclaratifs.

Ce nouveau système permettra aux établissements de crédit de disposer d'un meilleur outil pour suivre l'information relative aux encours de la clientèle bancaire, notamment par un accès en temps réel à la Centrale des Risques de la Banque Centrale.

Conformément à l'instruction n°2011-07 sur la déclaration des créances douteuses, le service centralise, sur une base trimestrielle, la liste nominative des créances (bilan) et des engagements d'un montant unitaire brut supérieur ou égal à 1 million FDJ. Pour mieux restituer aux banques la liste des débiteurs défaillants centralisés, le service vient de finaliser la modernisation de sa Centrale des créances douteuses et litigieuses avec un consultant national. Le nouveau dispositif qui sera désormais utilisé à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2015 fournira aux établissements de crédit une information complète sur les débiteurs défaillants (garantie disponible.etc) et constituera aussi un outil d'analyse aux superviseurs de la Banque Centrale.

Le service appuie activement les experts de la Banque Mondiale sur la modernisation des infrastructures de la Banque Centrale notamment la mise en place d'un système d'information sur le crédit et la mise en place d'un fonds de garantie partielle destiné aux PME/PMI.

Le service a également appuyé courant 2015 le projet de la mise en place d'un crédit-bail et de la gestion des réserves de change menés respectivement par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International.

## 2-5 ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER

Le Service Comptable et Financier est chargé de la comptabilité générale de la BCD et des comptes de tiers (comptes des banques commerciales, FMI, projets, ...etc.)

Il assure également la tenue des comptes de l'ETAT, notamment celui du Trésor National et enregistre l'ensemble des opérations courantes, à savoir :

- les prélèvements des espèces destinés aux Comptables Publics,
- les encaissements des chèques détenus par le Trésor,
- aux recouvrements des traites ou autres effets souscrits par/ou tirés sur les assujettis,
- à l'acheminement des virements interbancaires émis en couverture de la dette publique intérieure (traitements des salaires, règlements des subventions et factures, etc.),
- l'exécution des transferts de fonds en direction de l'étranger (ambassades, bourses des étudiants à l'étranger, remboursement des dettes extérieures, ...etc.).

Par ailleurs, le Service Comptable et Financier est chargé de la gestion des réserves officielles de change, constituées par les contreparties de la monnaie en circulation, de ses engagements envers les tiers (Banques et Etat essentiellement) et de ses fonds propres. Les avoirs à l'étranger sont ainsi conservés sous forme de dépôts à vue à la Banque de France, à la BNP-Paribas Paris, la Citibank – New York et à la Fédéral Réserve Bank of New York.

Le tableau ci-dessous relate les différentes activités du service au cours des 2 dernières années :

<b>ACTIVITES DU SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER</b>			
en FDJ			
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Var. 13/14 en %</b>
Virements interbancaires	48 748 291 781	53 701 188 714	<b>10.2</b>
Transferts émis par le Trésor	13 732 702 138	19 437 322 741	<b>41.5</b>
Transferts reçus par le Trésor	12 594 472 742	18 627 912 594	<b>47.9</b>
Transferts émis par les Banques	73 439 945 428	78 896 338 291	<b>7.4</b>
Transferts reçus par les Banques	77 556 291 334	72 051 556 309	<b>-7.1</b>
Compensation	163 649 488 653	185 510 600 656	<b>13.4</b>
Encaissement chèques/Trésor	36 843 069 558	32 568 653 194	<b>-11.6</b>
<b>TOTAL</b>	<b>426 564 261 634</b>	<b>460 793 572 499</b>	<b>8</b>

Source : BCD

Durant l'exercice 2014, nous constatons une légère hausse de l'activité du service comptable et financier de 8 % par rapport à 2013.

Les postes ayant connu une variation significative au cours de cette année sont : les transferts reçus et émis par le Trésor augmentent respectivement de 6 milliards FDJ et de 5 milliards FDJ, et notamment les virements interbancaires en hausse de 4,9 milliards FDJ par rapport à 2013.

Nous assistons aussi à une hausse des transferts émis par les Banques de 5,5 milliards FDJ par rapport à l'année dernière, alors que les transferts reçus ont diminué de 5 milliards FDJ pour la même période.

La chambre de compensation connaît une hausse de son activité de l'ordre de 13% (+21,9 milliards FDJ), tandis que les encaissements du Trésor ont baissé de 11,6% (soit -4,3 milliards FDJ) par rapport à 2013.

Depuis le début de cet exercice, des crédits documentaires ont été ouverts à hauteur de 610 millions FDJ, principalement en faveur de l'Armée de l'Air à hauteur de 393 millions FDJ, de l'Education Nationale (CRIPEN) à hauteur de 135 millions FDJ et le reste étant pour la Police Nationale, la Protection Civile.

2-6 Service de Renseignements Financiers (SRF) :

### **2-6-1 Récents développements en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC-FT) dans la région de la Corne de l'Afrique**

Considérant que le blanchiment d'argent est un facilitateur de l'activité criminelle et une menace pour la sécurité des systèmes financiers à travers le monde, de nombreux pays ont élaboré des programmes pour le combattre. Les pays de la Corne de l'Afrique, connaissent actuellement une croissance économique rapide et bénéficient d'un accès accru aux marchés internationaux. En même temps, ces pays se caractérisent par l'existence d'une part prépondérante du secteur informel au sein de leurs économies respectives, où l'usage des opérations au comptant est fréquent.

Cette vulnérabilité, associée à l'insuffisance de la réglementation financière et des capacités judiciaires, expose ces Etats aux abus à des fins de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. En conséquence, de nombreux États de la région ont donné la priorité à l'établissement de cadres nationaux pour la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et ont réalisé des progrès notables dans ce sens.

La volonté politique nationale dans la région ne cesse de se renforcer et fait partie intégrante des développements régionaux. En 2012, le programme du Secteur de Sécurité (ISSP) de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et le Global Center on Cooperative Security (anciennement appelé « Center on Global Counterterrorism Cooperation » ou CGCC) ont publié une étude de référence conjointe portant sur la LBC-FT dans la sous-région de l'IGAD. Elle a permis de produire une analyse des efforts en matière de LBC-FT à Djibouti, en Érythrée, en Éthiopie, au Kenya, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan et en Ouganda. Les résultats de cette étude ont permis de créer des programmes ciblés d'assistance technique et de renforcement des capacités pour les structures nationales de LBC-FT. Elle comprenait deux composantes principales : l'examen des cadres légaux et réglementaires et une évaluation détaillée des capacités, des défis et des opportunités en matière de LBC-FT.

En raison de l'intérêt accru de la communauté internationale dans les activités de LBC-FT dans la région, et des demandes répétées auprès de l'ISSP et du Global Center, émanant des partenaires gouvernementaux une mise à jour de cette étude a été réalisée à fin 2014.

Dans le même ordre d'idée, le Comesa a pris l'initiative d'appuyer les pays membres en matière de LBC-FT. Conformément à la décision de la 12<sup>ème</sup> Session des Ministres des Affaires Etrangères des pays, exhortant les organisations régionales de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien (AfOA-OI), d'accélérer la mise en œuvre du Programme pour la sécurité maritime régionale (MASE), le Secrétariat du COMESA a décidé de renforcer les cellules de renseignements financiers des pays membres.

L'expert en charge de cette étude, a produit un projet de rapport dans lequel sont évalués les SRF de la région et sont définis les voies et moyens nécessaires pour renforcer leurs capacités opérationnelles. Ce projet, d'ores et déjà validé par les représentants des pays concernés au cours du récent séminaire tenu à Seychelles, est assorti d'un plan d'action spécifique à chaque pays. Le Comesa s'est engagé à appuyer les pays dans la mise en œuvre de ces plans d'action nationaux. Si la mise en œuvre de ces plans d'action se poursuit comme prévu, les SRF de la région seront en mesure de disposer de capacités administratives efficaces et aptes à initier le processus d'adhésion aux groupes régionaux.

Le principal enseignement tiré de ces travaux est que les pays de la région sont à de degrés divers de développement des capacités LBC-FT. Il est noté en particulier que les organes de LBC-FT, appelés cellules ou Services de Renseignements Financiers de Djibouti, des Comores

et de Madagascar, connaissent un développement lent. Les pays comme Maurice, Seychelles et Tanzanie connaissent un niveau de maturité notable. Grâce aux récents progrès enregistrés par l’Ethiopie et le Kenya, leurs SRF sont jugés relativement développés.

## **2-6-2 Le renforcement des capacités du SRF**

Concernant Djibouti, il est recommandé de renforcer les capacités opérationnelles du SRF, notamment par l’augmentation des ressources humaines et matérielles. Ainsi, dans le cadre du programme MASE du COMESA, il a été adopté un plan d’action pour renforcer le SRF. Ce plan prévoit après une mise à niveau du SRF sur une période de 2 ans, sa capacité à intégrer le groupe régional de type GAFI. Les actions à entreprendre couvrent 3 points essentiels : (i) doter le SRF d’un système informatique autonome et adapté, (ii) former le personnel du SRF à l’analyse stratégique de LBC-FT, (iii) de compléter les lacunes éventuelles des dispositions juridiques en vigueur en ligne avec les standards internationaux.

## **2-7- SERVICE RELATIONS EXTERIEURES**

Depuis sa création, le Service des Relations Extérieures (SRE) dispose toujours d’un effectif assez réduit de deux personnes (y compris le chef de service). Sa mission première est la collecte, la compilation, l’analyse et la diffusion des statistiques de deux agrégats à savoir :

- La balance des paiements qui est un document statistique retraçant sous une forme comptable l’ensemble d’actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents de la République de Djibouti et les non-résidents au cours d’une période déterminée (mois, trimestre ou année). Les flux économiques et financiers à l’origine de ces opérations sont répartis en distinguant le compte des transactions courantes (échanges de biens, de services, de revenus et de transferts courants), le compte de capital (transferts en capital) et le compte financier (investissements directs, autres investissements et avoirs de réserve),

- La position extérieure globale qui retrace à une date déterminée (généralement l’année), l’ensemble des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents. Elle fournit ainsi des indications sur le montant et la structure du patrimoine financier des résidents en actifs étrangers et des non-résidents en actifs Djiboutiens.

En plus de son domaine qui lui est propre, le SRE peut assister la direction de la banque sur toutes questions d’ordre économique et/ou monétaire. Il participe également à la rédaction du rapport annuel de la BCD.

Au cours de l’année 2014, le SRE a effectué les travaux suivants :

- L’actualisation des données de la balance des paiements de l’année 2012 (chiffres devenant définitifs fin 2014),

- La compilation et l’analyse de la balance des paiements des 1ers et 2èmes trimestres de l’année 2014,

- Dans le cadre de la politique de convergence macroéconomique des membres, la transmission des données définitives de l’année 2013 et celles préliminaires de 2014 à l’Institut Monétaire du COMESA,

- Le basculement des données de l’année 2013 de la 5<sup>ème</sup> version à la 6<sup>ème</sup> version du Manuel de la balance des paiements du FMI,

Le SRE a participé aux travaux préparatoires de l’Examen de la Politique Commerciale de la République de Djibouti en septembre dernier au sein du Ministère chargé du Commerce, des PME, de l’Artisanat, du Tourisme et de la Formalisation.

Le Chef de service faisait partie de la délégation officielle conduite par le Ministre Délégué en charge du commerce qui s'est rendue du 19 au 26 octobre 2014 à Genève (Suisse) pour présenter la politique commerciale de Djibouti devant les membres de l'OMC.

Enfin, le Chef de service a participé successivement à la réunion du comité des experts des Finances et Affaires Monétaires du COMESA et à la réunion du comité des Gouverneurs des Banques Centrales du COMESA du 24 au 27 novembre 2014 à Kinshasa (République Démocratique du Congo).

## 2-8 LA SUPERVISION BANCAIRE

Le Service de la supervision des banques, établissements et auxiliaires financiers a été créé en mai 2011 pour répondre à la multiplication des opérateurs financiers et faire face aux nombreux défis liés au développement du secteur financier à Djibouti. Ce service regroupe actuellement dix (10) cadres y compris les nouvelles recrues intégrées depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2014. Un cadre supérieur de la supervision est détaché à la CPEC de Djibouti pour en assurer l'administration provisoire.

Le Service de la supervision devra progressivement poursuivre le renforcement de ses capacités en matière de comptabilité, sur les questions de la finance islamique et dans le domaine informatique.

Le pôle de contrôle sur pièces est pleinement fonctionnel et comprend quatre (4) inspecteurs chargés d'assurer le suivi permanent de l'activité des banques et autres auxiliaires financiers. Le pôle de contrôle sur place regroupe au total six (6) superviseurs en charge des contrôles périodiques dans les établissements assujettis. Un juriste recruté début décembre 2014 vient d' étoffer l'équipe des superviseurs.

Des pôles de compétences ont été développés avec des référents désignés pour prendre en charge chaque type de risques afférents à l'activité financière : Comptabilité et reporting, Veille réglementaire, Micro-finance, Lutte anti-blanchiment. Des capacités additionnelles sont en train de se développer pour se prémunir contre toute défaillance du secteur bancaire, grâce à des sessions de formation sur les tests de résistance et le suivi des indicateurs de solidité financière.

Le développement des activités de la supervision se poursuit conformément aux orientations stratégiques déclinées dans son plan d'action à moyen terme dans le cadre de la mission de surveillance prudentielle des établissements assujettis. Ce plan de développement est périodiquement revu et adapté en fonction des priorités du secteur financier.

Les analyses périodiques rapprochées ont permis au département de la supervision de multiplier de manière significative le rythme des entretiens individuels avec les principaux responsables de métiers et les dirigeants responsables des établissements assujettis (crédit, comptabilité, audit interne) ainsi qu'avec les auditeurs externes. Les résultats des analyses individuelles de la situation des banques ont contribué au déploiement de nombreuses missions de contrôle sur place dans les établissements assujettis à la réglementation bancaire.

Depuis le début de l'année 2014, les autorités monétaires ont procédé à trois (3) inspections sur place dans les banques (Dahabshil et Shoura) et autres institutions financières spécialisées (Fonds de Développement de Djibouti). Quatre (4) bureaux de transfert d'argent ont également fait l'objet d'un contrôle sur place. Une mission de contrôle sur place de la CPEC de Djibouti a été effectuée dans la deuxième quinzaine du mois de décembre 2014, avec l'appui technique d'un expert de la BAD dans le cadre du coaching des superviseurs.

Pour l'exercice 2015, il est prévu de poursuivre les contrôles sur place, en mettant l'accent sur les établissements bancaires non encore contrôlés par la supervision depuis 2011 et les institutions de microfinance des Régions de l'Intérieur.

La Banque Centrale de Djibouti devra continuer à accroître les capacités opérationnelles des cadres de la supervision par le biais de cycles de séminaires et formations proposés par les institutions financières internationales (FMI, BAD) et l'Institut de formation de la Banque de France, notamment sur les thématiques de la supervision basée sur les risques et les indicateurs du secteur financier.

La finance islamique connaît un développement rapide à Djibouti. La Banque Centrale organise depuis 2012, une Conférence Africaine dédiée à la Finance Islamique (IBSA). Un effort de renforcement des capacités de supervision en matière de finance islamique de la Banque Centrale de Djibouti est prévu, début 2015, avec l'appui technique du FMI, afin de réglementer et mieux encadrer le développement de la finance islamique.

En raison de la situation financière dégradée de la banque Warka, et sur décision de la Commission des sanctions, la Banque Centrale de Djibouti a nommé un Administrateur provisoire pour préparer la liquidation de cette institution.

La Banque Centrale de Djibouti a mis sous administration provisoire la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit de Djibouti (CPECD) en 2012, à l'issue d'un plan de redressement qui n'a pas donné de résultats tangibles. Un nouvel administrateur provisoire a été désigné en juillet 2013 pour une période de six (6) mois renouvelé deux (2) fois en janvier et juillet 2014. Un plan de sortie de cette administration provisoire est actuellement en cours de préparation.

Le Département de la supervision a procédé, en partenariat avec l'ADDS, le SESN et la CPECD, courant avril-mai 2014, à une revue complète des outils et manuels de gestion des institutions de microfinance en vue de leur prochaine validation par les organes dirigeants.

Enfin, les cadres de la supervision ont apporté leur appui aux réunions de la Commission des sanctions et à la réactivation et redynamisation de l'Association Professionnelle des établissements de crédits (APEC).

Concernant l'augmentation du capital minimum des banques, des progrès ont été réalisés par deux établissements de la place (un établissement a porté le capital minimum à 1 milliard et un autre établissement a incorporé des actifs immobilisés dans ses fonds propres : nouveau bâtiment abritant le siège social). Un autre établissement est en cours de finalisation du processus d'augmentation de son capital. Les discussions sont en cours avec les deux derniers établissements de la place qui ne se sont pas encore conformés aux exigences réglementaires en vigueur.

L'introduction du ratio de solvabilité est effective depuis le 7 octobre 2013, date de signature de l'instruction par le Gouverneur. Cette instruction impose aux établissements assujettis le respect d'un ratio minimum de 100% entre la liquidité de l'établissement de crédit et ses exigibilités.

La Banque Centrale de Djibouti a initié des projets de partenariat avec plusieurs autorités de contrôle prudentiel (France et Maroc) pour consolider les capacités de la supervision à travers des échanges d'expériences et des informations entre les superviseurs.

La Banque Centrale de Djibouti participe activement depuis 2013 aux réunions du Groupe des superviseurs francophones et celles des pays membres du COMESA.

Dans le cadre du développement du secteur financier, le Département de la supervision assure la coordination des deux (2) projets de modernisation des infrastructures financières et la mise

en place d'un fonds de garantie pour le financement des PME/PMI initiés fin 2013, avec l'appui financier de FIRST Initiative et de la Banque mondiale.

Les deux projets cités plus haut ont enregistré des avancées notables, conformément au calendrier initial, lors des missions des experts de la Banque mondiale à Djibouti (avril, mai, septembre et novembre 2014).

Un atelier de sensibilisation sur les infrastructures financières ainsi que plusieurs réunions de travail ont été organisés en septembre 2014 avec les différentes parties prenantes au projet susmentionné.

Pour la modernisation du système national des paiements, le cadre stratégique a été élaboré, le projet de loi relatif au système national des paiements a été préparé et les spécifications techniques ont été finalisées. Un Conseil national des paiements a été mis en place et un groupe de travail sur le système de paiement automatisé (STAD) a été créé lors de la mission des experts en septembre 2014 sous l'impulsion de la Banque Centrale de Djibouti.

Concernant le registre de crédit, un plan d'actions sur le système d'informations de crédit (SIC) a été élaboré et un projet de texte sur le SIC est en cours de préparation. Un groupe de travail sur le SIC a été créé et a tenu sa première réunion durant de la mission des experts de la banque mondiale en septembre 2014.

Dans le domaine de la mise en place d'un fonds de garantie, une évaluation économique du marché avec une mise à jour des connaissances sur le secteur bancaire a été finalisée, une proposition d'organisation du futur fonds de garantie a été élaborée ainsi qu'un business plan pour les cinq (5) premières années de fonctionnement.

La Banque Centrale de Djibouti a entamé, en marge des Assemblées annuelles 2014 du FMI et de la banque mondiale, les discussions avec FIRST Initiative pour envisager une phase 2 des programmes d'appui en vue d'accompagner la mise en place des infrastructures financières et l'opérationnalisation du fonds de garantie. Les autorités monétaires demeurent mobilisés pour poursuivre le renforcement des capacités au niveau national (Banques, secteur privé, etc.) et trouver les financements pour les infrastructures financières à mettre en place.



# ANNEXES

## ANNEXE I - TABLEAU DES OPERATIONS FINANCIERES DE L'ETAT

en millions FDJ

Rubriques	2011	2012	2013	2014	Var. 14/13
<b>PIB nominal</b>	<b>220</b> <b>439</b>	<b>240</b> <b>569</b>	<b>258</b> <b>549</b>	<b>281</b> <b>409</b>	<b>8,8%</b>
<b>Recettes et Dons</b>	<b>75 992</b>	<b>82 572</b>	<b>96 233</b>	<b>87 325</b>	<b>-9,3%</b>
Recettes intérieures	62 677	61 998	84 782	74 127	-12,6%
Dons officiels	13 315	20 574	11 452	13 199	15,3%
<b>Dépenses</b>	<b>77 515</b>	<b>89 473</b>	<b>97 425</b>	<b>97 172</b>	<b>-0,3%</b>
Dépenses courantes	53 096	58 170	62 038	64 060	3,3%
Investissements	24 419	31 303	35 387	33 112	-6,4%
<b>Solde global (base ordonnancements, dons inclus)</b>	<b>-1 523</b>	<b>-6 901</b>	<b>-1 190</b>	<b>-9 847</b>	<b>727,4%</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>-0,7%</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-3,5%</b>	
Variations des arriérés (signe moins en positif)	-4 318	-1 365	-2 686	-1 546	-42,4%
<b>Solde global, (base caisse)</b>	<b>-5 841</b>	<b>-8 266</b>	<b>-3 877</b>	<b>-11 393</b>	<b>660,2%</b>
<b>Financement</b>	<b>5 840</b>	<b>7 978</b>	<b>3 736</b>	<b>11 312</b>	<b>202,8%</b>
Intérieur	2 091	6 200	1 134	10 524	828%
Extérieur	3 749	1 778	2 602	788	69,7%
<b>Déficit Résiduel</b>	<b>-1</b>	<b>-288</b>	<b>-140</b>	<b>80</b>	<b>-42,9%</b>

Source : MEFIP

## Annexe 2 – STRUCTURE ET COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE

### 2-1 Composantes de la masse monétaire

en millions FDJ

Composantes	2012	2013	2014	Var. 2014/13 en %
A) Monnaie fiduciaire	22.029	24.752	27296	10,3%
B) Dépôts à vue en FDJ	58 800	74.544	80678	8,2%
. <i>Banques</i>	53.880	69.624	75758	8,8%
. <i>Trésor</i>	4920	4920	4920	-
<b>M1 = A+B</b>	<b>80 828</b>	<b>99.296</b>	<b>107974</b>	<b>8,7%</b>
C) Autres dépôts à vue FDJ	10.251	6.482	7015	8,2%
<b>M2 = M1+C</b>	<b>91.079</b>	<b>105.778</b>	<b>114989</b>	<b>8,7%</b>
D) Dépôts à terme en FDJ	23.862	23.812	24292	2,0%
E) Dépôts en devises	96.151	95.727	100414	4,9%
<b>M3 ou Masse monétaire</b>	<b>211.092</b>	<b>225.317</b>	<b>239695</b>	<b>6,4%</b>

Source : BCD

### 2-2 Structure de la masse monétaire

en pourcentage

Composantes	2012	2013	2014	Var. 2014/13 en %
Monnaie fiduciaire	10,4	11	11,4	0,4
Dépôts à vue en FDJ	27,9	33,1	33,7	0,6
<b>M1</b>	<b>38</b>	<b>44,1</b>	<b>45,1</b>	<b>0,9</b>
Autres dépôts à vue en FDJ	4,9	2,9	2,9	-
<b>M2</b>	<b>43</b>	<b>46,9</b>	<b>48</b>	<b>1,1</b>
Dépôts à terme en FDJ	11,3	10,6	10,1	-0,5
Dépôts en devises	45,5	42,5	41,9	-0,6
<b>M3</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>-</b>

Source : BCD

## ANNEXE III - CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE

### 3-1 Contreparties de la masse monétaire

Composantes	2012	2013	2014	Var. 2014/13 en %
A) Avoirs extérieurs nets	144.593	182934	179628	-1,8%
B) Créances sur l'Etat	16.451	8.906	5881	-34,0%
C) Crédits à l'économie	74.387	83.832	92868	10,8%
<b>Total des contreparties (A+B+C)</b>	<b>235.431</b>	<b>275.672</b>	<b>278377</b>	<b>1,0%</b>
Solde des autres postes nets	-24.328	-50.356	-38682	-23,2%

Source : BCD

### 3-2 Structure des contreparties

Composantes	2012	2013	2014	Var. 2014/13 en %
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>68,5</b>	<b>81,2</b>	<b>74,9</b>	<b>-6,3</b>
<b>Crédits intérieurs</b>	<b>43,0</b>	<b>41,2</b>	<b>41,2</b>	-
I- Créances sur l'Etat	7,8	4	2,5	1,5
II- Crédits à l'économie	35,2	37,2	38,7	1,5
<b>Autres postes nets</b>	<b>-11,5</b>	<b>-22,3</b>	<b>-16,1</b>	<b>6,2</b>

Source : BCD

## ANNEXE IV – EVOLUTION DE LA REMUNERATION DES DEPOTS

en pourcentage

Catégorie des intérêts créditeurs				
	2013		2014	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
<b>1. Particuliers</b>				
Comptes sur livrets	0,23	1,75	0,23	2,00
Comptes à terme	0,10	3,10	0,13	3,70
Bons de caisse	0,17	0,67	0,22	0,66
<b>2. Entreprises</b>				
Comptes sur livrets	0,50	2,00	1,50	2,00
Comptes à terme	0,17	3,60	0,21	3,70
Bons de caisse	0,20	0,67	0,20	0,66

Source : BCD

## Annexe V - Balance des paiements de Djibouti, 2013-2014

en millions FDJ

	2013			2014		
	Crédits	Débits	Soldes	Crédits	Débits	Soldes
<b>Compte courant</b>	<b>113.740</b>	<b>168.573</b>	<b>-54.833</b>	<b>113.740</b>	<b>168.573</b>	<b>-70.118</b>
<b>Biens</b>	<b>21.260</b>	<b>127.861</b>	<b>-106.601</b>	<b>22.955</b>	<b>142.795</b>	<b>-119.840</b>
<b>Services</b>	<b>65.019</b>	<b>34.446</b>	<b>30.573</b>	<b>67.817</b>	<b>38.813</b>	<b>29.004</b>
Transports	23.965	21.646	2.309	25.697	24.183	1.514
Voyages	3.840	3.416	424	4.393	3.813	580
Services de communication	2.208	0	2.208	2.608	0	2.608
Services d'assurances	0	3.476	-3.476	0	4.326	-4.326
Autres services	1.571	2.798	-1.227	1.715	2.845	-1.130
Services des adm. publiques	33.445	3.110	30.335	33.404	3.646	29.758
<b>Revenus</b>	<b>8.406</b>	<b>3.727</b>	<b>4.679</b>	<b>7.415</b>	<b>3.611</b>	<b>3.804</b>
Rémunérations des salariés	4.930	0	4.930	4.832	0	4.832
Revenus d'investissements	3.476	3.727	-251	2.583	3.611	-1.028
Investissements directs	0	998	-998	0	1.050	-1.050
Investiss. de portefeuille	0	0	0	0	0	0
Autres	3.476	2.729	747	2.583	2.561	22
<b>Transferts courants</b>	<b>19.055</b>	<b>2.539</b>	<b>16.516</b>	<b>19.670</b>	<b>2.756</b>	<b>16.914</b>
Secteur des adm. publiques	17.650	284	17.366	18.190	316	17.874
Autres secteurs	1.405	2.255	-850	1.480	2.440	-960
<b>Compte de capital</b>	<b>8.969</b>	<b>0</b>	<b>8.969</b>	<b>11.510</b>	<b>0</b>	<b>11.510</b>
Adm. publiques	8.969	0	8.969	11.510	0	11.510
Transferts des migrants	0	0	0	0	0	0
<b>Compte d'opérations financières</b>	<b>50.829</b>	<b>33.667</b>	<b>17.162</b>	<b>68.175</b>	<b>0</b>	<b>68.175</b>
Investissements directs	50.829	0	50.829	27.191	0	27.191
Autres investissements	0	2.333	-2.333	15.568	0	15.568
<i>Avoirs de réserves</i>	0	31.334	-31.334	25.416	0	25.416
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>28.702</b>	<b>0</b>	<b>28.702</b>	<b>0</b>	<b>9.567</b>	<b>-9.567</b>
<b>Total général</b>	<b>202.240</b>	<b>202.240</b>	<b>0</b>	<b>197.542</b>	<b>197.542</b>	<b>0</b>

Sources : BCD

**ANNEXE VI – POSITION EXTERIEURE GLOBALE DE DJIBOUTI, 2014**

en millions FDJ

<b>Composantes</b>	<b>Avoirs</b>	<b>Engagements</b>	<b>Position nette</b>
<b>Investissements directs</b>	<b>0</b>	<b>169.323</b>	<b>-169.323</b>
<b>Investissements de portefeuille</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres investissements</b>	<b>191.505</b>	<b>204.470</b>	<b>-12.965</b>
- Crédits commerciaux	0	0	0
- Prêts	133.627	179.549	-45.922
* Autorités monétaires	0	9.305	-9.305
* Administrations publiques	0	92.143	-92.143
* Banques	133.627	11.028	122.599
* Autres	0	67.023	-67.023
- Monnaie fiduciaire et dépôts	57.878	24.921	32.957
* Autorités monétaires	0	17	- 17
* Administrations publiques	0	0	0
* Banques	22.689	24.904	-2.215
* Autres	35.189	0	35.189
<b>Avoirs de réserve</b>	<b>67.572</b>	<b>0</b>	<b>67.572</b>
- Or monétaire	0	0	0
- Droits de tirages spéciaux	1.896	0	1.896
- Position de réserve du F.M.I.	284	0	284
- Devises	65.392	0	65.392
<b>Position nette</b>	<b>259.077</b>	<b>373.793</b>	<b>-114.716</b>

Source : BCD

**ANNEXE VI I– BILANS RESUMES ET COMPARES DE LA BCD, 2013-2014**

**en millions FDJ**

	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2014</b>
<b>Actif</b>		
Créances sur l'Etranger	76.965	71.382
Créances sur les Banques	1.305	2.720
Créances sur l'Etat	12.071	20.471
Autres créances	497	320
Immobilisations	617	655
<b>Total de l'actif</b>	<b>91.456</b>	<b>95.549</b>
<b>Comptes Hors-bilan débit</b>		
	<b>2.729</b>	<b>2.729</b>
<b>Passif</b>		
Emissions (billets et pièces)	28.203	31.211
Engagements extérieurs	14.296	13.212
Fonds de réserve	3	3
Comptes créditeurs Organismes Internationaux	66	17
Comptes créditeurs de l'Etat	12.813	24.705
Comptes créditeurs des Banques	16.356	20.525
Autres Passifs	16.812	2.666
Capital, réserves et Résultat en instance d'approbation	2.907	3.211
<b>Total du passif</b>	<b>56.445</b>	<b>95.549</b>
<b>Comptes Hors-bilan crédit</b>		
	<b>2.729</b>	<b>2.729</b>

Source : BCD

ANNEXE VIII –COMPTES DE RESULTAT RESUMES ET COMPARES DE LA BCD, 2013-2014

en millions FDJ

	31/12/2013	31/12/2014
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits financiers	42	29
Bénéfice de change	163	367
Autres produits	8	10
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>213</b>	<b>406</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Dépenses d'administration	(746)	(559)
Frais financiers	(5)	(5)
Perte de change	(7)	-
Dotation aux amortissements	(42)	(88)
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(800)</b>	<b>(652)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(586)</b>	<b>(246)</b>
Résultat exceptionnel	556	552
Résultat sur exercices antérieurs	(14)	(3)
<b>Impôt sur le bénéfice</b>	-	-
<b>Résultat après impôt</b>	<b>(44)</b>	<b>303</b>
Affectation au Fonds de Stabilisation de Change	-	(5)
Affectation Réserve légale	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(44)</b>	<b>298</b>

Source : BCD

## ANNEXE IX : NOTE METHODOLOGIQUE DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

### I- Définition

La balance des paiements est un document statistique qui rassemble et ordonne, dans un cadre défini, toutes les transactions économiques et financières entre les résidents d'une économie avec le reste du monde au cours d'une période donnée. Une transaction se définit comme un flux économique découlant de la création, de la transformation, de l'échange, du transfert ou de l'extinction d'une valeur économique. C'est pourquoi, les rubriques (ou comptes) de la balance des paiements sont toujours présentes en termes de flux et non pas de stocks.

### II- Objectif

La balance des paiements permet d'évaluer l'insertion du pays dans son environnement extérieur, d'identifier l'apparition de déséquilibres, de comprendre comment ces déséquilibres sont financés par le reste du monde (lorsque les sorties de capitaux sont supérieures aux entrées de capitaux) ou placés auprès du reste du monde (quand les sorties de capitaux sont inférieures aux entrées de capitaux). La balance des paiements constitue en outre un élément essentiel de la statistique nationale. Plusieurs éléments tirés de la balance des paiements contribuent à l'élaboration des agrégats nationaux (exportations et importations dans le PIB, compte des transactions courantes dans le revenu national, évolution des avoirs et engagements internationaux de la République de Djibouti (RDD) dans le compte financier).

### III- Organisation institutionnelle

L'article 8 de la Loi n°118/AN/11/6<sup>ème</sup> L portant modifications des statuts de la Banque Centrale (BCD) confie l'élaboration de la balance des paiements de la RDD à la BCD et prévoit que celle-ci peut entrer directement en relation avec les administrations et services publics, les entreprises publiques et privées, et toute personne physique ou morale exerçant une activité en RDD pour se faire communiquer tous documents et renseignements qui lui sont nécessaires.

Au plan opérationnel, l'élaboration de la balance des paiements est assurée par le Service des Relations Extérieures de la BCD. Les statistiques de la balance des paiements sont diffusées sur une base annuelle sur le site web de la BCD ([www.banque-centrale.dj/rubriques/23](http://www.banque-centrale.dj/rubriques/23)) et aux organismes internationaux, notamment le FMI, le COMESA et l'OMC.

### IV- Règles d'établissement

#### A- Principe de double écriture

La balance des paiements obéit aux principales règles de la comptabilité générale, et notamment à la règle de la partie double, suivant laquelle chaque opération donne lieu en principe à deux inscriptions :

- la première traduit sa nature économique ou financière ;
- la deuxième, son mode de règlement.

#### B- Convention de signe

Contrairement à la comptabilité nationale dans laquelle les échanges entre la RDD et l'extérieur sont présentés du point de vue du « reste du monde », la balance des paiements est présentée du point de vue de la « Nation ».

Par convention, un chiffre positif (crédit) correspond à une exportation ou à une recette lorsqu'il se rapporte à une opération réelle, c'est-à-dire des échanges de biens, de services et des paiements de revenus. Dans le compte financier, un chiffre positif (crédit) représente une diminution des avoirs ou une augmentation des engagements, qu'ils soient financiers ou monétaires. Un chiffre négatif (débit) représente l'inverse.

Ces inscriptions ne sont pas toujours simultanées, des décalages entre elles pouvant se produire. Il en résulte donc, un déséquilibre entre les crédits et les débits enregistrés sur une période donnée qui alimente le poste « Erreurs et omissions ». Un chiffre négatif (débit) représente une importation ou une dépense.



Ernst & Young  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 Abidjan 01  
Côte d'Ivoire

Tel. : +225 20 30 60 50 / 20 21 11 15  
Fax. : +225 20 21 12 59  
E-mail: eyci@ci.ey.com  
www.ey.com/afrique\_francophone

Banque Centrale de Djibouti  
BCD  
BP 2118  
Djibouti

Abidjan, le 12 août 2015

## Rapport d'audit sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Nous avons procédé à l'audit des comptes annuels de la Banque Centrale de Djibouti (BCD), comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de résultat, et des notes annexes comprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice clos à cette date.

### Responsabilité de la direction pour les comptes annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces comptes annuels conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le plan comptable de Djibouti ainsi que d'un contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### Opinion

A notre avis, les comptes annuels ci-joints sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale de Djibouti (BCD) au 31 décembre 2014, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Plan Comptable de Djibouti et décrites en annexe.

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé





**BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI**  
**البنك المركزي الجيبوتي**

---

B.P. 2118 - Djibouti, République de Djibouti  
Tél.: (253) 21 35 27 51 - Fax: (253) 21 35 12 09 / 21 35 62 88,  
E.mail: [bndj@intnet.dj](mailto:bndj@intnet.dj) - [www.banque-centrale.dj](http://www.banque-centrale.dj)

---